

deville

FOYER-INSERT

C07849

INSERT STOVE

FEUERRAUM-EINSATZ

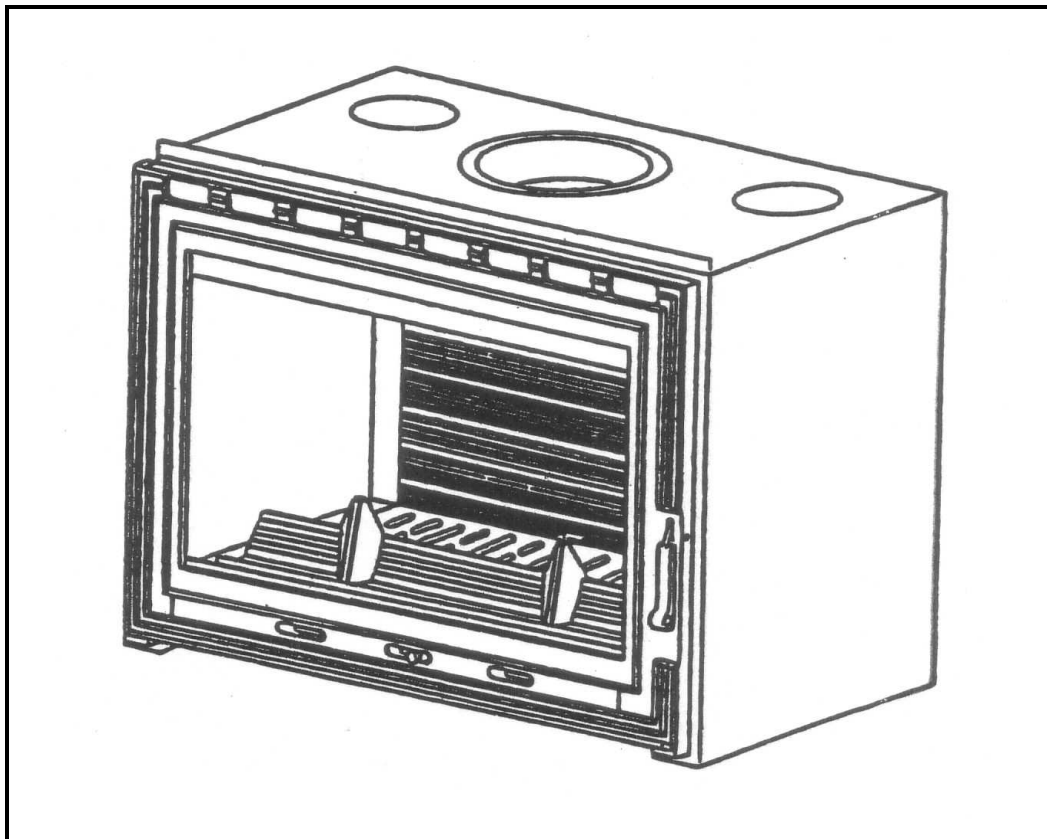
C07839

FOCOLARE

INSERT EMPOTRABLE

C07837

FOGÃO INSERT



**NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION
INSTALLATION AND UTILISATION MANUAL
INSTALLATIONS UND GEBRAUCHSANLEITUNG
MANUALI PER L'INSTALLAZIONE E L'USO
INSTRUCCIONES DE INSTALACION Y DE USO
MANUAL DE INSTALAÇÃO E DE UTILIZAÇÃO**

SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-----------|
| 1 - DESIGNATION | 3 |
| 2 - PUISSANCE CALORIFIQUE NOMINALE | 3 |
| 3 - DESCRIPTION ET ENCOMBREMENT | 3 |
| 3.1 - Description | |
| 3.2 - Encombrement | |
| 4 - ENVIRONNEMENT ET ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES..... | 3 |
| 4.1 - Environnement | |
| 4.2 - Accessoires en option | |
| 4.3 - Montage des accessoires en option | |
| 5 - CONDITIONS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL | 4 |
| 5.1 - DENOMINATION DES DIVERSES PARTIES DU CIRCUIT D'EVACUATION DES FUMÉES | |
| 5.2 - NATURE ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DU CONDUIT DE FUMÉE AUQUEL DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT RACCORDE L'APPAREIL | |
| 5.2.1 - Nature du conduit de fumée | |
| 5.2.1.1 - Cas d'un conduit neuf | |
| 5.2.1.2 - Cas d'un conduit existant | |
| 5.2.2 - Section minimale du conduit | |
| 5.2.3 - Quelques préconisations générales | |
| 5.3 - NATURE ET CARACTERISTIQUES DU CONDUIT DE RACCORDEMENT ENTRE LE FOYER ET LE CONDUIT DE FUMÉE | |
| 5.4 - CONDITIONS DE TIRAGE | |
| 5.5 - VENTILATION DU LOCAL OU L'APPAREIL EST INSTALLE | |
| 5.6 - NATURE DES MURS ET DES PAROIS AVOISINANT L'APPAREIL | |
| 5.6.1 - Conseil de mise en oeuvre | |
| 5.6.2 - Cotes d'encastrement - Protection des parois et habillages en matériaux combustibles ou se dégradant sous l'effet de la chaleur - Circuit de convection | |
| 5.6.2.1 - Disposition "foyer" | |
| 5.6.2.2 - Disposition "insert" | |
| 5.7 - PRECONISATIONS ET EXEMPLES D'INSTALLATION | |
| 5.7.1 - Installation dans une cheminée neuve à construire | |
| 5.7.2 - Installation dans un âtre existant bâti en matériaux réfractaires normalement prévu pour un feu ouvert | |
| 5.8 - PREPARATION ET MISE EN PLACE DU FOYER DANS L'ÂTRE | |
| 5.8.1 - Opération générale à effectuer | |
| 5.8.2 - Mise en place de l'appareil | |
| 6 - CONDITIONS D'UTILISATION DE L'APPAREIL | 8 |
| 6.1 - Premier allumage | |
| 6.2 - Combustible | |
| 6.2.1 - Combustible recommandé | |
| 6.2.2 - Combustibles interdits | |
| 6.3 - Emploi des organes de manoeuvre et des accessoires | |
| 6.4 - Utilisation | |
| 6.4.1 - Allumage | |
| 6.4.2 - Fonctionnement | |
| 6.4.3 - Décendrage | |
| 6.4.4 - Règles de sécurité | |
| 7 - CONSEILS DE RAMONAGE ET D'ENTRETIEN DE L'APPAREIL ET DU CONDUIT DE FUMÉE | 9 |
| 8 - ENTRETIEN COURANT | 10 |
| 9 - CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE | 11 |

Nous vous conseillons de lire attentivement, et au complet, le texte de la notice afin de tirer le meilleur usage et la plus grande satisfaction de votre appareil DEVILLE.
Le non respect des instructions de montage, d'installation et d'utilisation entraîne la responsabilité de celui qui les effectue.

CET APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE CONFORMEMENT AUX SPECIFICATIONS DES D.T.U. EN VIGUEUR.

L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié.

Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes, doivent être respectées lors de l'utilisation de l'appareil.

L'appareil ne doit pas être modifié.

1 - DESIGNATION

L'appareil est conforme aux exigences essentielles de la directive **89/106/CEE Produits de Construction** suivant l'annexe ZA de la norme **EN 13229**.

C'est un appareil de chauffage continu à combustion sur grille fonctionnant exclusivement au bois, à chambre de combustion semi-fermée et conçu pour être encastré dans une cheminée à construire ou dans un âtre existant.

Relever le numéro de série de l'appareil inscrit sur la plaque signalétique collée sur l'appareil et sur le certificat de garantie, le noter dans la case ci-après :

N°de série

Celui-ci sera nécessaire pour identifier l'appareil lors des demandes de pièces détachées.

2 - PUISSANCE CALORIFIQUE NOMINALE

| | Puissance nominale | Tirage | Débit massique des fumées | Température des fumées |
|------------------|--------------------|--------|---------------------------|------------------------|
| C07849 C07837 | 11KW | -12Pa | 8.92 g/s | 307,55°C |
| C07839 | 11 kW | -12 Pa | 7,26 g/s | 334,25°C |

Puissance calorifique nominale en fonctionnement continu : 11 kW.

. Obtenue sous un tirage de 12 Pa, au cours d'une durée de feu de 1 heure, avec une charge de 3,4 kg de bois dur non fendu (charme, chêne...) de 8 cm de diamètre environ, soit 2 bûches.

. Pour obtenir ce régime de puissance, recharger sur un lit de braises d'environ :

- 0,5 kg, soit 4 cm d'épaisseur pour C07839
- 0.35 kg, soit 3 cm d'épaisseur pour C07849 et C07837

. La puissance annoncée est la puissance moyenne obtenue au cours de cet essai de 1h, tirette de réglage d'air en position ouverte.

La combustion lente :

Obtenue sous un tirage de 6 Pa, tirette de réglage d'air en position fermée.

Recharger sur un lit de braises d'environ

- 0,5 kg, soit 4 cm d'épaisseur pour C07839
- 0.35 kg, soit 3 cm d'épaisseur pour C07849 et C07837.

Durée supérieure à 10 heures avec une ou 2 bûches (privilégier les gros diamètres) de bois dur non fendues, masse totale 12 kg.

Les conditions d'allure normale permettent l'obtention d'une puissance maximale à ne pas dépasser pour obtenir un fonctionnement en toute sécurité.

La charge maximum est de 14 kg de bois.

3 - DESCRIPTION ET ENCOMBREMENT

3.1 - Description

Les principaux éléments constituant votre appareil sont indiqués et repérés sur la **Fig. 1**.

La chambre de combustion est en acier de 4 mm, le fond du foyer est doublé d'une plaque d'âtre en fonte. Une enveloppe en tôle ménage un circuit d'air de refroidissement autour de la chambre de combustion et protège les parois de la cheminée du rayonnement : c'est un gage de sécurité et de performance.

La porte est en fonte, munie de joints qui assurent l'étanchéité et permettent une grande autonomie de fonctionnement.

La tirette de réglage d'air, située en partie basse de la porte, permet de choisir une allure de feu.

Une entrée d'air secondaire est intégrée dans la partie haute de la vitre de la porte pour la maintenir propre et assurer une meilleure combustion du bois.

| | C07839 | C07837 et C07849 |
|--|---------------|-------------------------|
| Poids net de l'appareil | 93 kg | 94 kg |
| Poids nu (sans porte, déflecteur, grille, plaque d'âtre) | 56 kg | 56 kg |

3.2 - Encombrement (Fig. 2)

4 - ENVIRONNEMENT ET ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES

4.1 - Environnement

Votre foyer-insert peut s'intégrer dans une cheminée existante ou dans une cheminée neuve DEVILLE.

4.2 - Accessoires en option

L'appareil peut être équipé sur demande :

- De bouches de sortie d'air chaud Ø 125 mm réf. C07006.EU02 permettant de distribuer la chaleur dans les pièces adjacentes (**Fig. 3A**).
- D'un ensemble soufflerie réf. C07038-A permettant d'activer la circulation de l'air chaud. Cet équipement vous permet d'envoyer un flux d'air chaud dans des directions différentes (pièces adjacentes). Non équipé de gaine(s), il améliorera la convection dans la pièce où est installée votre cheminée (**Fig. 3B**).
- D'un kit barbecue C07127 (**Fig. 3C**).

4.3 - Montage des accessoires en option

- Certains ensembles, fournis en option, doivent être montés avant l'installation du foyer dans la cheminée.
- Pour effectuer leur montage, se reporter aux indications de la notice jointe à ces options.

5 – CONDITIONS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL

L'installation ne devra pas être modifiée par l'utilisateur.

Nous rappelons ci-après les recommandations élémentaires à respecter, celles-ci ne se substituent en aucun cas à la stricte application de l'ensemble du DTU 24-2-2.

5.1 - DENOMINATION DES DIVERSES PARTIES DU CIRCUIT D'EVACUATION DES FUMÉES (Fig. 4).

5.2 - NATURE ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DU CONDUIT DE FUMÉE AUQUEL DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT RACCORDE L'APPAREIL

5.2.1 - Nature du conduit de fumée

5.2.1.1 - Cas d'un conduit neuf

Utilisation des matériaux suivants :

- Boisseaux de terre cuite conformes à la NF P 51-311.
- Boisseaux en béton conformes à la NF P 51-321.
- Conduits métalliques composites conformes aux NF D 35-304 et NF D 35-303 ou ayant reçu un Avis Technique favorable pour cet usage.
- Briques en terre cuite conformes à la NF P 51-301.
- Briques réfractaires conformes à la NF P 51-302.

L'utilisation de matériaux isolés d'origine permet d'éviter la mise en place d'une isolation sur le chantier, notamment au niveau des parois de la souche (résistance thermique minimale : 0,43 m² k/W).

5.2.1.2 - Cas d'un conduit existant

L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes.

Il doit vérifier l'état du conduit et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.

Ramoner le conduit puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :

- La compatibilité du conduit avec son utilisation.
- La stabilité.
- La vacuité et l'étanchéité (annexe II du DTU 24-1).

Si le conduit n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable, ou mettre en place un nouveau conduit.

5.2.2 - Section minimale du conduit

| Réglementation | Fonctionnement possible portes ouvertes | Fonctionnement portes fermées |
|------------------------------------|---|--------------------------------------|
| Boisseaux carrés ou rectangulaires | Section minimale 4 dm ² | Section minimale 2,5 dm ² |
| Conduits circulaires | Diamètre minimal 200 mm | Diamètre minimal 153 mm |

Dans tous les cas, la section du conduit doit être au moins égale à celle de la buse de raccordement sur l'appareil.

5.2.3 - Quelques préconisations générales

- Un bon conduit doit être construit en matériaux peu conducteurs de la chaleur pour qu'il puisse rester chaud.
- L'habillage du conduit doit permettre de limiter la température superficielle extérieure à :
 - 50 °C, dans les parties habitables
 - 80 °C, dans les parties non habitables ou inaccessibles.
- Il doit être absolument étanche, sans rugosité et stable.
- Il ne doit pas comporter de variations de section brusques (pente par rapport à la verticale inférieure à 45°).
- Il doit déboucher à 0,4 m au moins au-dessus du faîte du toit et des toits voisins.
- Deux appareils ne doivent pas être raccordés sur un même conduit.
- Il doit déboucher dans la pièce où sera installé l'appareil, sur une hauteur d'au moins 50 mm.
- Sa face intérieure doit être éloignée de 16 cm au moins de tout bois et matière combustible.

- Les boisseaux doivent être montés partie mâle vers le bas afin d'éviter le passage des coulures à l'extérieur.
- Le conduit ne doit pas comporter plus de deux dévoiements, c'est à dire plus d'une partie non verticale.

- Si c'est un conduit maçonné :

L'angle des dévoiements ne doit pas excéder 45° pour une hauteur totale du conduit limitée à 5 m. Pour une hauteur supérieure, l'angle de dévoiement est limité à 20°.

- Si c'est un conduit métallique isolé :

L'angle des dévoiements ne doit pas excéder 45° avec une limitation de hauteur de 5 m entre le haut et le bas du dévoiement. La hauteur totale du conduit n'est pas limitée.

- L'étanchéité, l'isolation, les traversées de plafond et plancher, les écarts au feu doivent être réalisés dans le strict respect du DTU 24-2-2.

5.3 - NATURE ET CARACTERISTIQUES DU CONDUIT DE RACCORDEMENT ENTRE LE FOYER ET LE CONDUIT DE FUMEE

- Un conduit de raccordement doit être installé entre l'appareil et le débouché du conduit de fumée.
- Ce conduit doit être réalisé à l'aide d'un tubage polycombustible rigide ou flexible, justifiable d'un Avis Technique favorable pour une desserte directe de foyer fermé. A noter que sont **interdits** : l'aluminium, l'acier aluminé et l'acier galvanisé.
- A noter que sont autorisés : la tôle noire (ép. Mini 2 mm), la tôle émaillée (ép. Mini 0,6 mm), l'acier inoxydable (ép. Mini 0,4 mm).
- Ce conduit doit être visible sur tout son parcours par une trappe ou grille de visite et ramonable de façon mécanique (**Fig. 5**). Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de fumée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de fumée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.
- Les jonctions avec l'appareil d'une part et le conduit de fumée d'autre part doivent être réalisées dans le strict respect du DTU 24-2-2 et des spécifications du constructeur du tube, en utilisant tous les composants préconisés (embouts, raccords, etc...).

5.4 - CONDITIONS DE TIRAGE

- Le tirage est mesuré sur le conduit de raccordement à environ 50 cm au-dessus de la buse de l'appareil.
- Tirage nécessaire au bon fonctionnement porte fermée :

- 6 Pa en allure réduite (0,6 mm de CE).
- 12 Pa en allure normale (1,2 mm de CE).

L'évaluation du tirage prévisible en fonction des caractéristiques du conduit étant peu sûr, il est recommandé d'installer systématiquement un volet modérateur.

- Le modérateur permet d'obtenir un bon fonctionnement du foyer, même dans des conditions de tirages importants (conduits hauts, tubage). Le modérateur doit être facilement visible et accessible (**Fig. 6**).
- Le volet modérateur de tirage n'a pas d'influence sur le fonctionnement de l'appareil lorsque la porte est ouverte.

5.5 - VENTILATION DU LOCAL OU L'APPAREIL EST INSTALLE

- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire. Cette amenée d'air est obligatoire lorsque l'habitation est équipée d'une ventilation mécanique.
- La **prise** d'amenée d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille (voir disposition conseillée **Fig. 7**).
A : FAVORABLE
Face sous vent dominant : favorise l'écoulement de l'air frais et des fumées.
B : DEFAVORABLE
Face opposée au vent dominant.
- La sortie d'amenée d'air doit être située directement dans la cheminée et déboucher le plus près possible de l'appareil. Elle doit être obturable lorsqu'elle débouche directement dans la pièce.
- La section d'entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de :
 - 50 cm² pour une utilisation uniquement porte fermée.
 - 200 cm² pour une utilisation possible porte ouverte (pour certains foyers seulement : voir notice d'utilisation).
- Il peut être nécessaire de stopper l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

5.6 - NATURE DES MURS ET DES PAROIS AVOISINANT L'APPAREIL

5.6.1 - Conseil de mise en œuvre

Enlever tous les matériaux combustibles ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois et à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds) à l'emplacement de la cheminée et du foyer.

- L'habillage de l'appareil doit être réalisé avec des matériaux incombustibles, classés MO.
- Le sol sera en matériaux incombustibles sous l'appareil jusqu'à 400 mm au minimum de l'avant de l'appareil.
- Lorsque le linteau est en matériau combustible (poutre en bois, par exemple), il est nécessaire de le protéger par un matériau incombustible, par un déflecteur ou par le fronton (voir DTU 24-2-2 et exemple **Fig. 19**).
- Si le mur d'adossement est une cloison légère ou un mur avec une isolation combustible incorporée, réaliser un doublage en matériaux incombustibles (béton cellulaire de 10 cm avec une lame d'air de 2 cm sur toute la largeur de la cheminée avec un débord de 5 à 10 cm).

5.6.2 - Côtes d'encastrement - Protection des parois et habillages en matériaux combustibles ou se dégradant sous l'effet de la chaleur - Circuit de convection.

- Pour limiter l'échauffement des parois constituant l'habillage à 65 K (K = degrés Celsius au-dessus de la température ambiante), et obtenir un bon fonctionnement de l'appareil, il est nécessaire de respecter les dispositions ci-après.
- Par ailleurs, les dimensions minimales d'encastrement indiquées garantissent l'accès aux organes de manoeuvre, une course suffisante pour les organes mobiles, l'accès et le démontage pour les pièces susceptibles d'être remplacées.
- Cet appareil permet deux dispositions différentes du circuit d'air de convection :

5.6.2.1 Disposition Foyer :

- Elle correspond généralement à la construction de la cheminée autour du foyer.
- L'air à chauffer emprunte 2 circuits différents (**Fig. 8**) :
 - **Le circuit 1** : intégré à l'appareil (double enveloppe) avec entrée par l'avant **d** et sortie par les bouches d'air chaud **b** (la sortie d'air chaud frontale **e** est obturée).
 - **Le circuit 2** : s'appuyant sur l'édifice avec entrée par le bûcher **f** et entre le fronton et l'appareil **c** et sortie par la hotte **a**.
 - Dans ce cas, les opérations à réaliser sont les suivantes (**Fig. 13**) :
 - Ouvrir les 2 sorties d'air chaud prédécoupées sur le dessus de la double enveloppe (**Fig. 10**).
 - Monter l'obturateur de sortie d'air chaud frontale (**Fig. 11**).

- Protéger les parois verticales (2 parois latérales, l'arrière et la paroi frontale) par un isolant :
 - . Laine de roche, conductibilité inférieure à 0,04 W/m °C, épaisseur 30 mm, recouverte d'une feuille d'aluminium exposée au rayonnement du foyer.
- Protéger le sol :
 - . En posant l'appareil sur une plaque de ciment fondu, conductibilité 2 W/m °C, épaisseur 40 mm, écartée du sol de 80 mm.
- Respecter les dimensions minimales d'encastrement et réaliser le circuit d'air de convection, représentés sur la **Fig. 13** (habillage à construire autour du foyer).
- Mettre en place un faux plafond isolé (**Fig. 19**).

5.6.2.2 Disposition Insert :

- Elle correspond généralement à la mise en place de l'appareil dans une cheminée existante : l'arrivée d'air à chauffer par le soubassement ou le bûcher et la sortie d'air chaud par la hotte ne sont pas réalisables.
- L'air à chauffer emprunte 2 circuits différents (**Fig. 9**) :
 - **Le circuit 1** : intégré à l'appareil (double enveloppe) avec entrée par l'avant **d** et sortie par l'avant **e** (les bouches de sortie d'air chaud par le dessus **b** sont obturées).
 - **Le circuit 2** : s'appuyant sur l'édifice avec entrée par les 2 côtés latéraux **c** et sortie par l'avant de l'édifice **a**.
 - Dans ce cas, les opérations à réaliser sont les suivantes (**Fig. 14**) :
 - Vérifier que l'obturateur de sortie d'air chaud frontale est **démonté (Fig.12)** :
 - . Sortie d'air chaud par l'avant.
 - Protéger les parois verticales (2 parois latérales et l'arrière) par un isolant :
 - . Laine de roche, conductibilité inférieure à 0,04 W/m °C, épaisseur 30 mm, recouverte d'une feuille d'aluminium exposée au rayonnement du foyer.
 - Le sol doit être constitué de briques ou béton réfractaire :
 - . Conductibilité inférieure à 0,1 W/m °C, épaisseur 110 mm.
 - Respecter les dimensions minimales d'encastrement, représentées sur la **Fig. 14**.

NOTA : Une fois la cheminée terminée, la température superficielle des parois

des locaux servant d'adossement à la cheminée ne devra pas excéder 50 °C en partie accessible (**Fig. 15**).

5.7 - PRECONISATIONS ET EXEMPLES D'INSTALLATION

L'appareil doit être installé sur un sol avec une capacité portante suffisante. Si une construction existante ne satisfait pas à cette condition préalable, des mesures adéquates (par exemple, l'installation d'une plaque de répartition de charge) doivent être prises pour permettre au sol de supporter l'appareil.

5.7.1 - Installation dans une cheminée neuve à construire

- La **figure 19**, donnée en exemple, représente la mise en place dans une cheminée DEVILLE.
- Le mode de raccordement représenté est le plus courant, soit :
 - Raccordement sur conduit maçonné en attente au plafond par élément spécial.
 - D'autres possibilités existent : consulter le DTU 24-2-2
- Une sortie d'air chaud de 800 cm² de section minimale doit être aménagée en façade ou sur les côtés à **au moins** 300 mm du plafond pour évacuer la chaleur et abaisser la température à l'intérieur de l'ouvrage.
- Il peut aussi être prévu une sortie d'air dans la pièce située derrière la cheminée ou à l'étage au-dessus. Dans ce cas l'orifice pour l'étage sera plus faible que les autres pour éviter le siphonnage. Il est important de s'assurer pendant le fonctionnement que le débit d'air de "convection" entre par les orifices d'entrée et sort par **toutes** les bouches de sortie. Si ce n'est pas le cas, réduire la section de passage de la bouche qui fonctionne jusqu'à ce que l'(es) autre(s) bouche(s) souffle(nt) l'air chaud. L'utilisation de bouches de sortie réglables permet de réaliser facilement cet équilibrage.
 - Les passages de distribution d'air chaud doivent être protégés thermiquement et en matériaux d'une excellente tenue à la chaleur (classement MO).
 - Les gaines d'air chaud ne doivent pas toucher les différentes parties du circuit d'évacuation des fumées et encore moins transiter par le conduit de fumée.

UTILISER LA NOTICE DE LA CHEMINÉE POUR REALISER L'INSTALLATION

5.7.2 - Installation dans un âtre existant bâti en matériaux réfractaires et normalement prévu pour un feu ouvert

Raccordement côté cheminée (voir exemple Fig. 16) :

- Il est indispensable d'obturer de façon étanche la base du conduit de fumée ①. Toute entrée d'air dans celui-ci se fera au détriment du bon fonctionnement de l'appareil.
- Effectuer un joint ③ sur tout le pourtour de la collerette en acier ④. Pour cela :

- Bloquer au mortier réfractaire la collerette ④.

- La partie supérieure de la couronne de mortier ③ sera en forme d'entonnoir.

- Mettre en place le tuyau de raccordement ② dans la collerette scellée ④ et faire en sorte qu'il reste bloqué **en position haute**.

- L'extrémité du tuyau ne dépassera pas de la collerette ④ après emboîtement dans la buse de l'appareil.

- Le tuyau de raccordement aura un diamètre au moins égal à 180 mm.

Raccordement côté appareil :

- Placer l'appareil dans l'âtre (**voir paragraphe 5.8**) et procéder à l'emboîtement du tuyau sur la buse de départ de l'appareil (**Fig. 16**).

- S'il y a un espace suffisant, engager le tuyau dans la buse en passant les mains entre la partie supérieure de l'appareil et la base de la collerette ④.

- S'il n'y a pas suffisamment de place au-dessus de l'appareil pour y passer les mains, l'engagement du tuyau pourra se faire aisément en plaçant préalablement dans ce morceau de tuyau, à une dizaine de cm de sa base, une broche qui permettra de se saisir du tuyau pour l'engager sur la buse, en passant la main par l'intérieur de l'appareil. Cette broche pourra rester en place sans aucune gêne pour le fonctionnement (**Fig. 17**).

NOTA : Le tuyau de raccordement ② et la collerette ④ seront en acier inoxydable d'épaisseur mini **0,4 mm**.

- Les **figures 20 et 21**, données en exemple, représentent 2 cas courants d'installation :

- **Fig. 20** : . Conduit existant, tubé.
. Possibilité de sortie d'air chaud à travers l'avaloir et la hotte existants.

- **Fig. 21** : . Conduit existant, conservé en l'état.
. La conception, l'état ou les dimensions de la cheminée ne permettent pas de réaliser une sortie d'air chaud à travers l'avaloir. L'air chaud sort intégralement sous le fronton et la poutre.
. Une poutre en bois doit dans ce cas être parfaitement protégée.
. La collerette maçonnée doit être réalisée le plus bas possible.
. Les cotes d'encastrement de la **Fig. 14** doivent être respectées.

5.8 - PREPARATION ET MISE EN PLACE DU FOYER DANS L'ATRE (Fig. 18)

5.8.1 – Opération générale à effectuer

Alléger le corps de chauffe pour faciliter son installation dans l'âtre, pour ceci enlever la cale polystyrène bloquant le déflecteur, ôter le déflecteur, les pièces fonte qui sont à l'intérieur du foyer et la(les) porte(s).

5.8.2 – Mise en place de l'appareil

- Après avoir installé l'appareil dans la cheminée, remettre en place toutes les pièces ôtées : pour cela agir dans l'ordre inverse du démontage.
- Remonter la grille ①.
- Remettre en place la plaque d'âtre ② en la glissant derrière la grille ① et la maintenir.
- Positionner le déflecteur ③ qui vient prendre appui à l'avant sur les 2 supports ④ du corps de chauffe et à l'arrière sur la nervure supérieure de la plaque d'âtre ②.
- Glisser le cendrier ⑤ sous la grille ①.
- Remonter la porte, en veillant à ce qu'elle soit étanche à la fermeture (joint en appui sur toute la périphérie du cadre).
- Vérifier le bon fonctionnement de la tirette de réglage d'air repère ① sur la **Fig. 1** de la notice d'emploi.

NOTA : Avant la mise en marche de l'appareil, enlever les étiquettes autocollantes.

6 – CONDITIONS D'UTILISATION DE L'APPAREIL

Ce "foyer fermé" est un véritable appareil de chauffage:

- Rendement élevé.
- Fonctionnement en allure réduite de longue durée.

APPAREILS EQUIPES D'UN REGISTRE D'ALLUMAGE :

Attention :

L'action sur la tirette de réglage d'air permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage : "Position Allumage" voir Fig. 22. La "Position Allumage" est réservée exclusivement aux opérations de reprise et d'allumage, elle ne doit pas être maintenue plus de 30 min. sous peine de graves dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de la "Position Allumage".

6.1 - Premier allumage

- Après réalisation de la cheminée et mise en place de l'appareil, respecter le temps de séchage des matériaux utilisés pour la construction (2 à 3 semaines).
- Après le premier allumage (**voir paragraphe 6.4.1**), faire un feu modéré pendant les premières heures en limitant le chargement de l'appareil (une bûche de \varnothing 15 cm) avec la tirette d'air en allure intermédiaire (**Fig. 22**): montée en température progressive de l'ensemble des éléments de la cheminée et dilatation normale de l'appareil.

- Pendant les premières utilisations, une odeur de peinture peut se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément.

6.2 - Combustible

6.2.1 - Combustible recommandé

Bois dur : chêne, charme, hêtre, châtaignier, etc... en bûche de 50 cm de longueur.

Hauteur maximale de chargement : 20 cm.

Nous vous conseillons d'utiliser du bois très sec (20 % d'humidité maximum), soit 2 ans de stockage sous abri après la coupe, afin d'obtenir de meilleurs rendements et d'éviter le bistrage du conduit de fumée et des vitres. Eviter l'utilisation des bois résineux (pins, sapins, épicéas...) qui nécessitent un entretien plus fréquent de l'appareil et du conduit.

6.2.2 - Combustibles interdits

Tous les combustibles autres que le bois sont interdits, notamment le charbon et ses dérivés.

Les flambées de petits bois, sarments, planchettes, paille, carton sont dangereuses et à exclure.

L'appareil, ne doit pas être utilisé comme un incinérateur à déchets.

6.3 - Emploi des organes de manoeuvre et des accessoires

- Tirette de réglage d'air :

Elle doit être manoeuvrée par l'intermédiaire du tisonnier

- Poignée de porte :

Elle doit être manoeuvrée par l'intermédiaire du tisonnier (**Fig 23**).

Tisonnier : il sert à arranger les bûches dans le foyer en fonction de l'évolution de la combustion, à manoeuvrer la manette de thermostat, la poignée de porte, et à verrouiller la porte de cendrier.

Raclette : elle est utilisée pour le décrochage.

6.4 - Utilisation

6.4.1 - Allumage

- Ouvrir la tirette de réglage d'air en position allumage (**Fig. 22**).
- Placer sur la grille du papier froissé et du petit bois très sec (brindilles), puis des branches de bois fendues de section plus importante (\varnothing 3 à 5 cm).
- Enflammer le papier et refermer la porte (la laisser légèrement entrouverte pour accélérer l'embrasement en évitant le refoulement de fumée hors de l'appareil).
- Lorsque la charge de "petit bois" est bien enflammée, ouvrir la porte, charger l'appareil avec le combustible recommandé.

6.4.2 - Fonctionnement

- L'allure désirée est obtenue en agissant sur les organes de manoeuvre (**voir Fig. 22**) et en choisissant une charge correspondant aux besoins .
- Pour obtenir une allure réduite de longue durée, procéder au chargement sur un lit de braises à peine rougeoyantes.
- Pour obtenir un embrasement rapide, relancer le feu avec du "petit bois", effectuer le chargement, maintenir éventuellement la porte entrouverte pendant quelques minutes pour accélérer l'embrasement, en gardant l'appareil sous surveillance, puis fermer la porte. Cette opération permet d'accélérer la reprise, notamment si le bois est humide.
- Effectuer les changements d'allure (passage de l'allure normale à l'allure réduite par exemple) avant les rechargements, pendant la phase de combustion des braises, pour permettre à l'appareil et au conduit des fumées de changer progressivement de régime.
- Pour éviter les refoulements des fumées et les chutes de cendres dans la pièce, au moment des rechargements, l'ouverture de la porte nécessite plusieurs précautions :
 - Entrouvrir la porte, marquer un temps d'arrêt pour amorcer le tirage correspondant au fonctionnement porte ouverte, puis ouvrir lentement la porte.
- Le fonctionnement continu en allure réduite, surtout pendant les périodes de redoux (tirage défavorable) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron :
 - Alternier les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
 - Privilégier une utilisation avec de petites charges.
- Après un fonctionnement en allure réduite, la vitre peut s'obscurcir à cause d'un léger bistrage. Ce dépôt disparaît normalement en fonctionnement à plus vive allure par pyrolyse.
- La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement, afin d'éviter tout débordement de fumée.

6.4.3 - Décendrage

- L'air utilisé pour la combustion du bois arrive sous la grille lorsque la tirette de réglage d'air est ouverte. Cet air assure également le refroidissement de la grille. Il est donc indispensable, pour obtenir les performances optimales et éviter la dégradation de la grille sous l'effet de la surchauffe, d'éviter son obstruction en procédant régulièrement au décendrage et à l'évacuation des cendres.

- La raclette permet d'effectuer le décendrage de la grille (**Fig. 24**).

- Le cendrier, situé sous la grille, est facilement extrait en le tirant à l'aide du tisonnier.

- Le niveau des cendres ne doit jamais atteindre la grille en fonte de l'appareil.

6.4.4 - Règles de sécurité

- Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.
- La vitre de l'appareil est très chaude : attention aux risques de brûlures notamment pour les enfants.
- L'appareil dégage, par rayonnement à travers le vitrage, une importante chaleur : ne pas placer de matériaux, ni d'objets sensibles à la chaleur : à une distance inférieure à 1,50 m de la zone vitrée.
- Vider le contenu du cendrier dans un récipient métallique ou ininflammable exclusivement réservé à cet usage. Les cendres, en apparence refroidies, peuvent être très chaudes même après quelques temps de refroidissement.
- Ne pas mettre en place des matériaux facilement inflammables au voisinage de l'appareil et dans le bûcher.
- En particulier, ne pas stocker de bois sous l'appareil.
- En cas de feu de cheminée, mettre la tirette d'air en position fermée.

7 - CONSEILS DE RAMONAGE ET D'ENTRETIEN DE L'APPAREIL ET DU CONDUIT DE FUMÉE

Le ramonage mécanique du conduit de fumée est obligatoire, il doit être réalisé plusieurs fois par an dont une fois au moins pendant la saison de chauffe. Un certificat doit être établi par l'entrepreneur.

A l'occasion des ramonages, il faudra :

- Procéder au démontage du déflecteur et du registre de tirage:
 - Démontez le déflecteur : ① en le soulevant et en le tirant vers l'avant (**Fig. 25 et Fig. 26**).
- Laisser descendre la partie arrière du déflecteur ① et le sortir (**Fig. 27**).
 - Pour remonter le déflecteur : agir dans l'ordre inverse du démontage.
- Vérifier complètement l'état de l'appareil et en particulier les éléments assurant l'étanchéité : joints et organes de verrouillage, pièces d'appui (porte, châssis).
- Vérifier l'état du conduit de fumée et du conduit de raccordement : tous les raccords doivent présenter une bonne tenue mécanique et avoir conservé leur étanchéité.

- Nettoyez à l'aspirateur l'intérieur de la hotte pour éviter l'accumulation de poussières ; dégager si nécessaire le circuit de convection d'air chaud.

En cas d'anomalie : faire réparer l'appareil ou l'installation par un professionnel.

8 - ENTRETIEN COURANT

- Nettoyer la(les) vitre(s) avec un chiffon humide et de la cendre. Si c'est nécessaire, utiliser un produit de nettoyage spécifique en respectant les instructions d'utilisation : attendre que l'appareil soit complètement refroidi pour procéder à cette opération.

- Nettoyer régulièrement la réglette d'admission d'air secondaire.

- Enlever à l'aspirateur ① les particules et poussières qui sont coincées entre le guide d'air et le verre. Si nécessaire glisser une fine lame ou une feuille de carton rigide ② entre le guide d'air et la vitre (**Fig. 28**) pour faciliter le nettoyage (déblocage des particules).

- Gratter avec l'extrémité d'un objet métallique ② l'arête inférieure de la réglette d'admission d'air pour enlever le bistré qui a pu s'y agglomérer (**Fig 29**).

Ces particules gênent la formation du film d'air secondaire qui protège le vitrage du contact direct avec les fumées et complète la combustion du bois.

Ces opérations doivent être effectuées dès que le verre est sale et impérativement après extinction du foyer.

Si des traces de suies localisées et très marquées (**Fig. 30**) réapparaissent et se multiplient, il est nécessaire de démonter le guide d'air pour effectuer un décrassage plus complet (**Fig. 31**) :

- . Dégonder la porte et la poser à plat.
- . Enlever les 3 vis.
- . Enlever le guide d'air **A** et le nettoyer.
- . Remonter l'ensemble et vérifier que le jeu de vitrage préconisé est respecté.

Cette opération doit être effectuée par un professionnel qualifié.

- Contrôler l'efficacité de la clenche de fermeture de la porte et, si c'est nécessaire, effectuer les réglages suivants (**Fig. 32**) :

- Durcir la fermeture de la porte :
 - . Procéder successivement par desserrage de la vis ① et serrage de la vis ②.
 - . Agir par ¼ de tour sur les 2 vis et recommencer l'opération si cela est nécessaire.

NOTA : Cette opération augmente la pression du joint d'étanchéité de la porte sur l'appareil.

- Assouplir la fermeture de la porte :
 - . Procéder successivement par desserrage de la vis ② et serrage de la vis ①.
 - . Agir par ¼ de tour sur les 2 vis et recommencer l'opération si cela est nécessaire.

NOTA : Cette opération diminue la pression du joint d'étanchéité de la porte sur l'appareil.

- Nettoyer régulièrement les grilles de sorties d'air chaud de la hotte. Elles se colmatent d'autant plus rapidement que leur maillage est fin : choisissez une fréquence adaptée.

9 - CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

1. MODALITES

En dehors de la garantie légale, à raison des vices cachés, DEVILLE garantit le matériel en cas de vices apparents ou de non-conformité du matériel livré au matériel commandé.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations lors de la réception du matériel sur les vices apparents ou la non-conformité, doivent être formulées auprès de DEVILLE par l'acheteur dans les cinq jours de la constatation du vice par voie de lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou des anomalies constatées. L'acheteur doit, par ailleurs, laisser à DEVILLE toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies et pour y porter remède. De même l'acheteur doit tenir les matériels non conformes à la disposition de DEVILLE, selon les instructions de cette dernière. Tout retour du matériel doit faire l'objet d'un accord préalable.

2. ETENDUE

La garantie de DEVILLE couvre, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts, le remplacement gratuit ou la réparation du matériel ou de l'élément reconnu défectueux (hors pièces d'usure) par ses services à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport.

Sur les appareils émaillés, les craquelures ne sont jamais considérées comme un défaut de fabrication. Elles sont la conséquence de différence de dilatation tôle-émail ou fonte-émail et ne modifient pas l'adhérence. Les pièces de rechange fournies à titre onéreux sont garanties six mois à partir de la date de facture ; toute garantie complémentaire consentie par un revendeur de DEVILLE n'engage pas DEVILLE. La présentation du certificat de garantie portant le cachet à date du revendeur DEVILLE est rigoureusement exigée lorsque la garantie est invoquée. Ce certificat doit être présenté lors de la demande de réparation de l'appareil sous garantie, ou bien un talon ou un volet détachable de ce certificat doit, selon l'organisation propre à DEVILLE, être retourné à celle-ci dans les délais impartis. A défaut, la date figurant sur la facture émise par DEVILLE ne peut être prise en considération. Les interventions au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci.

3. DUREE

La durée de la garantie contractuelle assurée par DEVILLE est d'une année à compter de la date d'achat de l'appareil par l'utilisateur, sous réserve que les réclamations prévues au titre des modalités ci-dessus aient été formulées dans les délais impartis. La réparation, le remplacement ou la modification de pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu en aucun cas à indemnité pour frais divers, retard de livraison, accidents ou préjudices quelconques.

4. EXCLUSION

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

Installation et montage des appareils dont la charge n'incombe pas à DEVILLE. En conséquence, DEVILLE ne peut être tenue pour responsable des dégâts matériels ou des accidents de personne consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple l'absence de raccordement à une prise de terre ; mauvais tirage d'une installation) ;

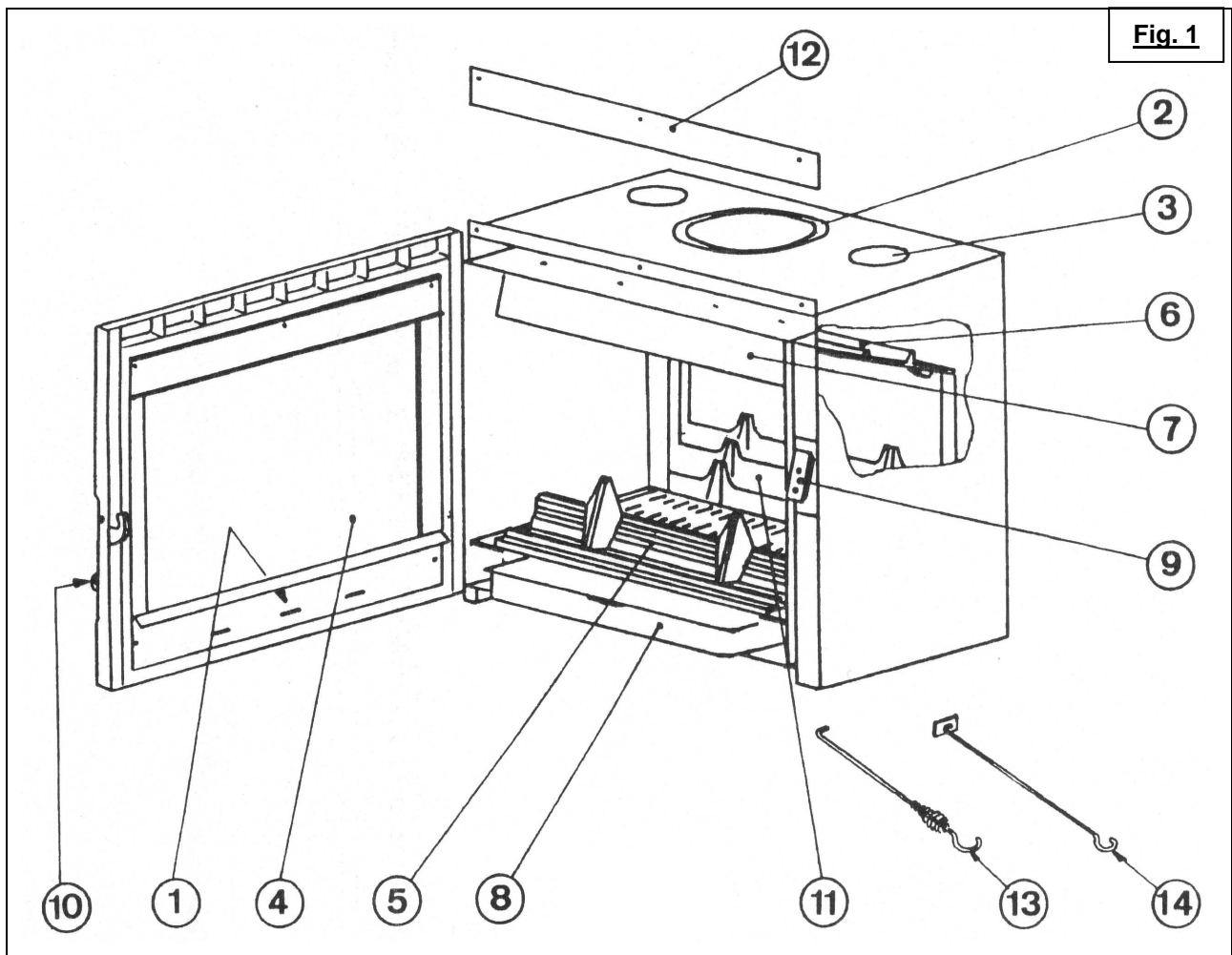
Usure normale du matériel ou utilisation ou usage anormal du matériel, notamment en cas d'utilisation industrielle ou commerciale ou emploi du matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit. C'est le cas par exemple du non-respect des conditions prescrites dans la notice DEVILLE : exposition à des conditions extérieures affectant l'appareil telles qu'une humidité excessive ou variation anormale de la tension électrique ;

Anomalie, détérioration ou accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;

Modification, transformation ou intervention effectuée par un personnel ou une entreprise non agréée par DEVILLE ou réalisée avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur.

5. CONDITIONS PARTICULIERES DE GARANTIE

Ces conditions complètent et précisent les conditions générales de garanties ci-dessus et ont primauté sur celles-ci, se reporter au feuillet ci joint « Conditions particulières de vente DEVILLE – Garantie ».



| | F | GB | D | I | E | P |
|----|--|----|---|---|---|---|
| 1 | Tirette de réglage de l'entrée d'air | | | | | |
| 2 | Buse femelle pour tuyau Ø 180 mm | | | | | |
| 3 | Prédécoupes pour prises d'air chaud | | | | | |
| 4 | Porte équipée d'un verre vitrocéramique | | | | | |
| 5 | Grille de foyer | | | | | |
| 6 | Défecteur | | | | | |
| 7 | Avaloir fonte | | | | | |
| 8 | Cendrier | | | | | |
| 9 | Verrou de fermeture réglable | | | | | |
| 10 | Poignée de porte | | | | | |
| 11 | Plaque d'âtre fonte | | | | | |
| 12 | Obturbateur de sortie d'air chaud frontale | | | | | |
| 13 | Interrupteur de ventilateur bi-vitesse | | | | | |
| 14 | Sélecteur AUTO/MANU | | | | | |
| 15 | Tisonnier | | | | | |
| 16 | Raclette | | | | | |

Fig. 2

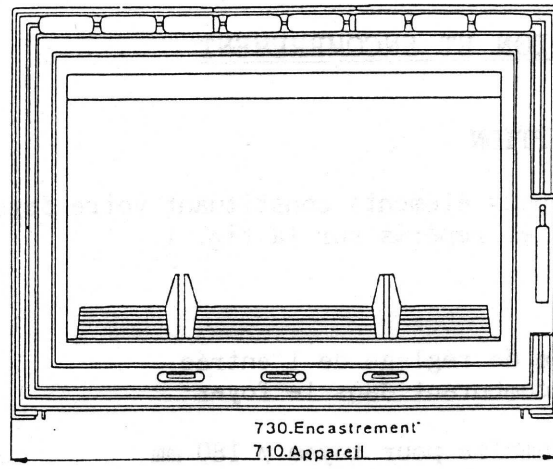
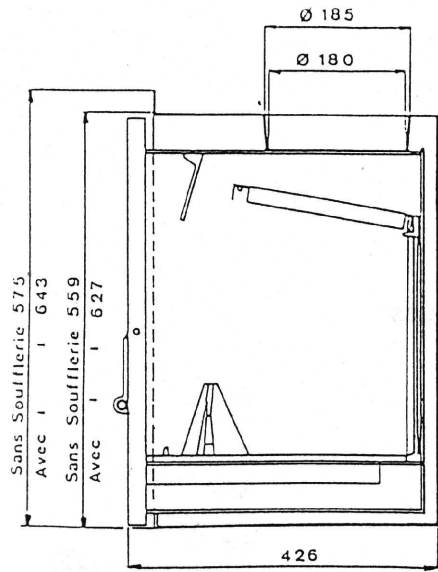


Fig. 3A

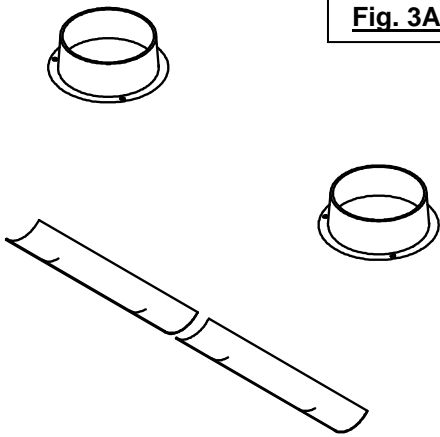


Fig. 3B

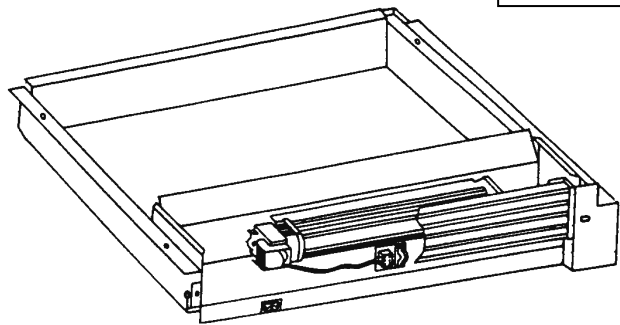


Fig. 3C

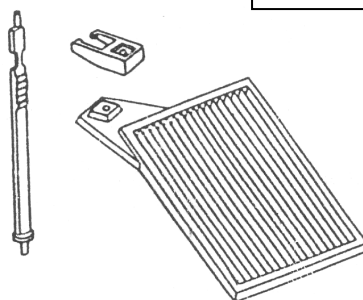


Fig. 4

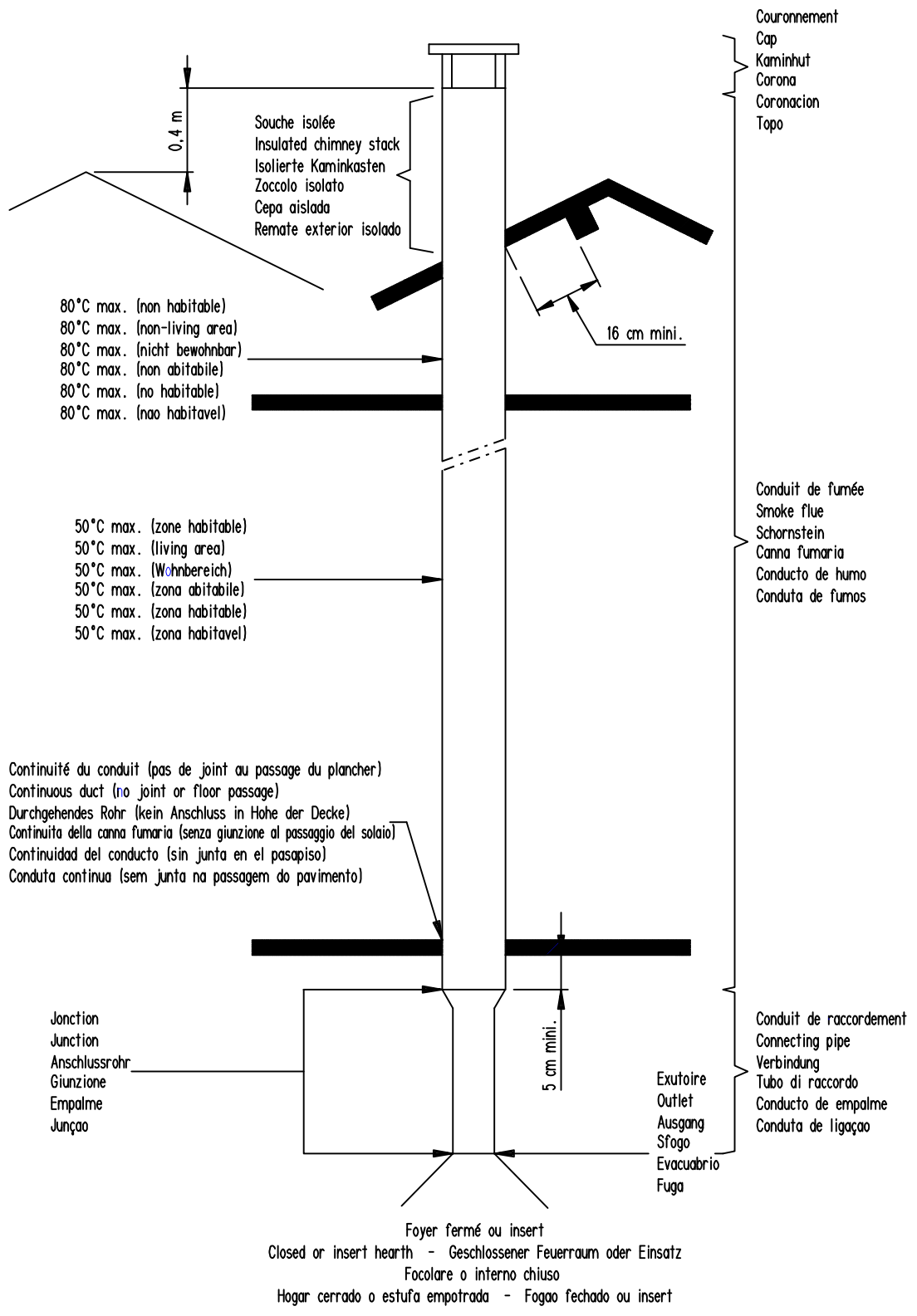


Fig. 5

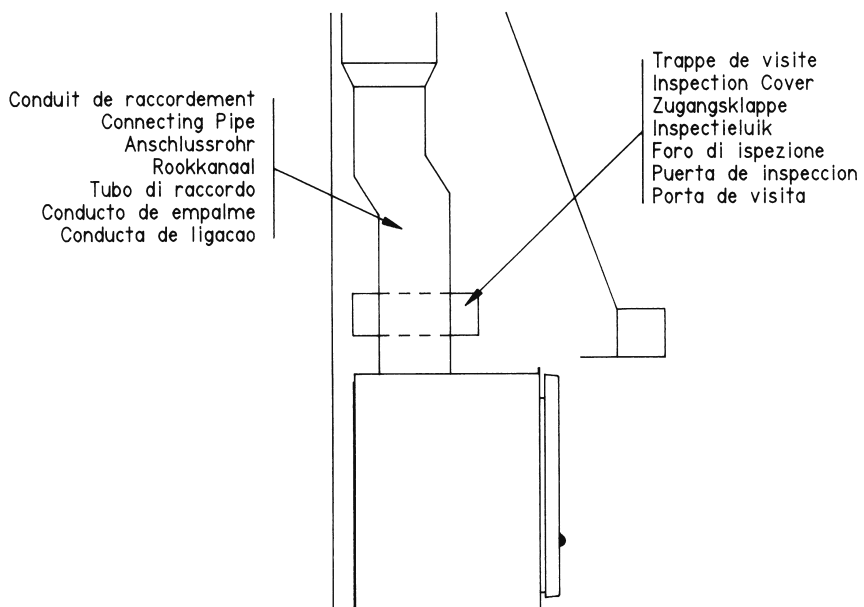
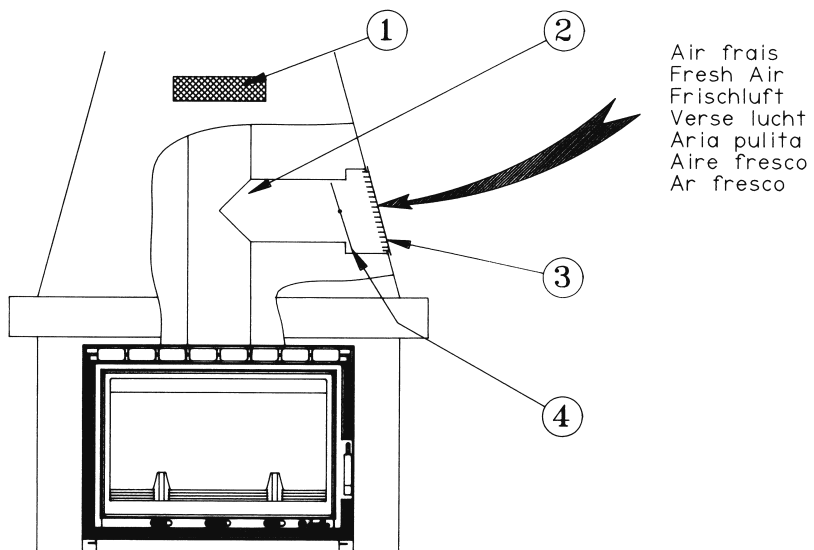


Fig. 6



Air frais
Fresh Air
Frischluf
Verse lucht
Aria pulita
Aire fresco
Ar fresco

| | F | G-B | D | NL | I | E | P |
|---|-----------------------|--------------------|---------------|------------------------|--------------------------------|------------------------|----------------------|
| ① | Grille de ventilation | Ventilation Grille | Luftunggitter | Ventilatieluchtrooster | Griglia di ventilazione | Rejilla de ventilacion | Grelha de ventilacao |
| ② | Te de raccordement | T-Piece | T-Stuck | Broekstuk | Profilato a T di raccordo | Cruz de empalme | T de ligacao |
| ③ | Grille | Grille | Gitter | Rooster | Griglia | Rejilla | Grelha |
| ④ | Volet | Flap | Klappe | Klep | Manopola comando registro aria | Aleta | Placa |

Fig. 7

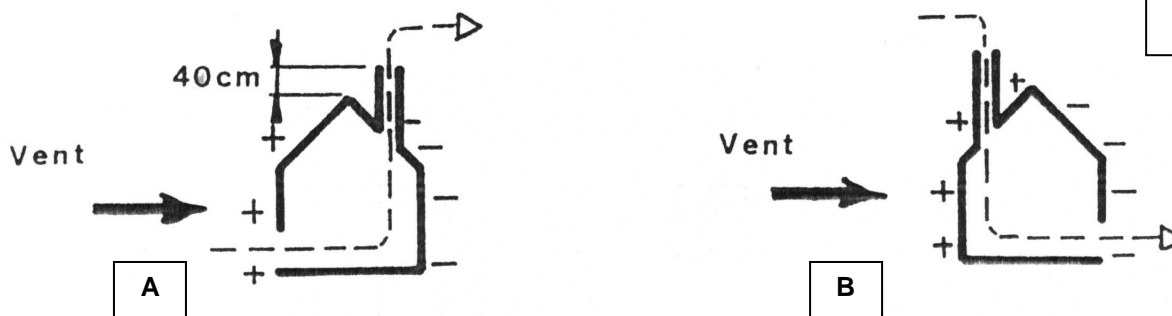


Fig. 8

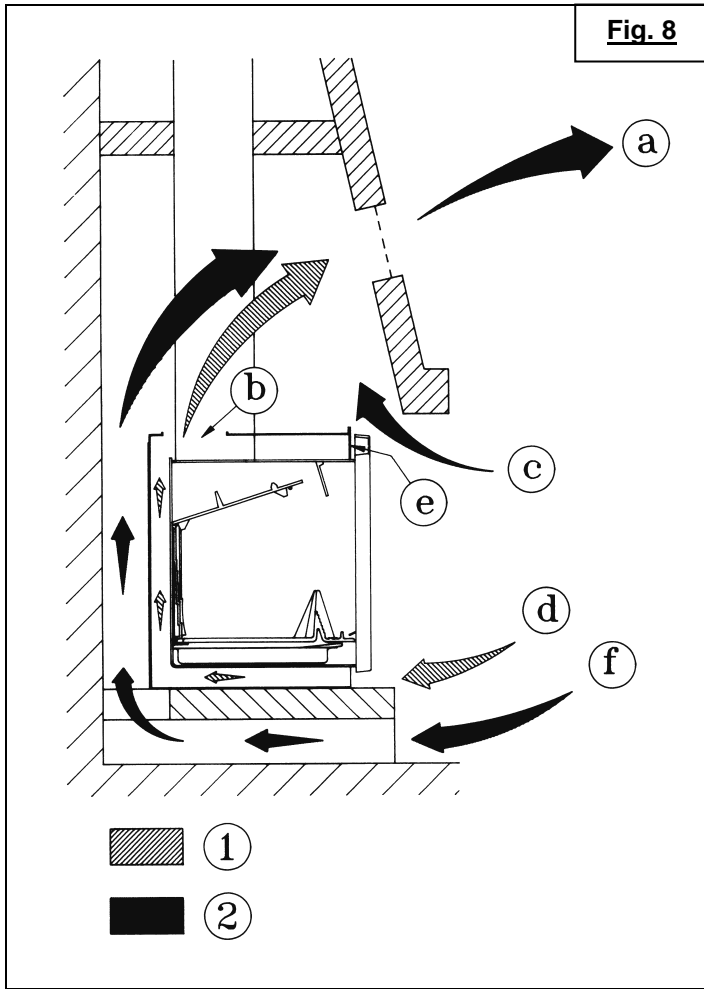


Fig. 9

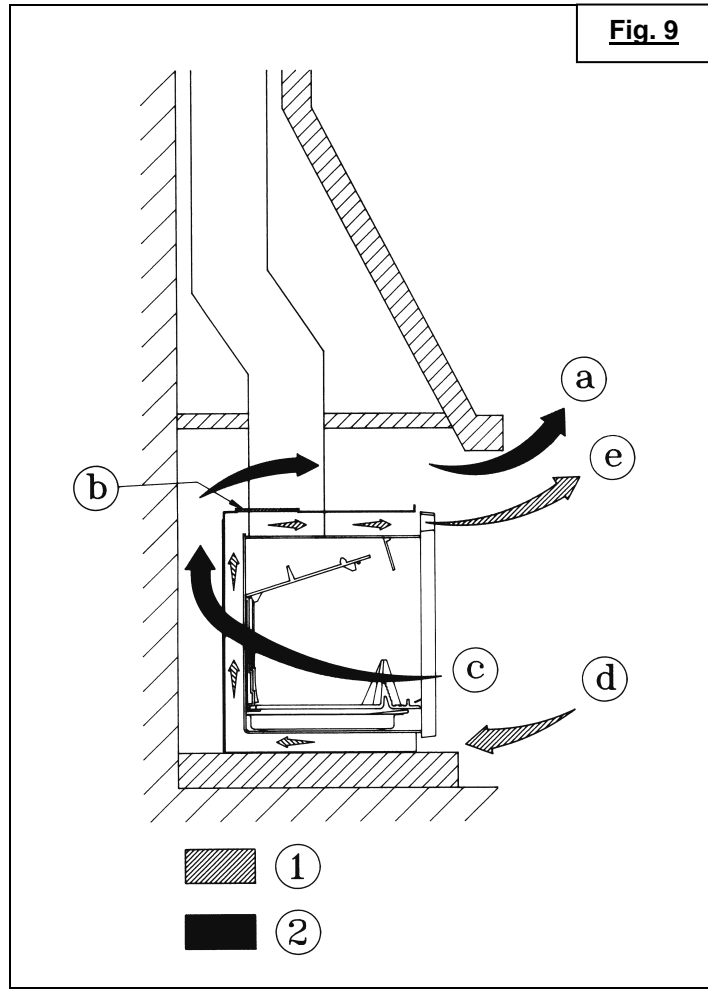


Fig. 10

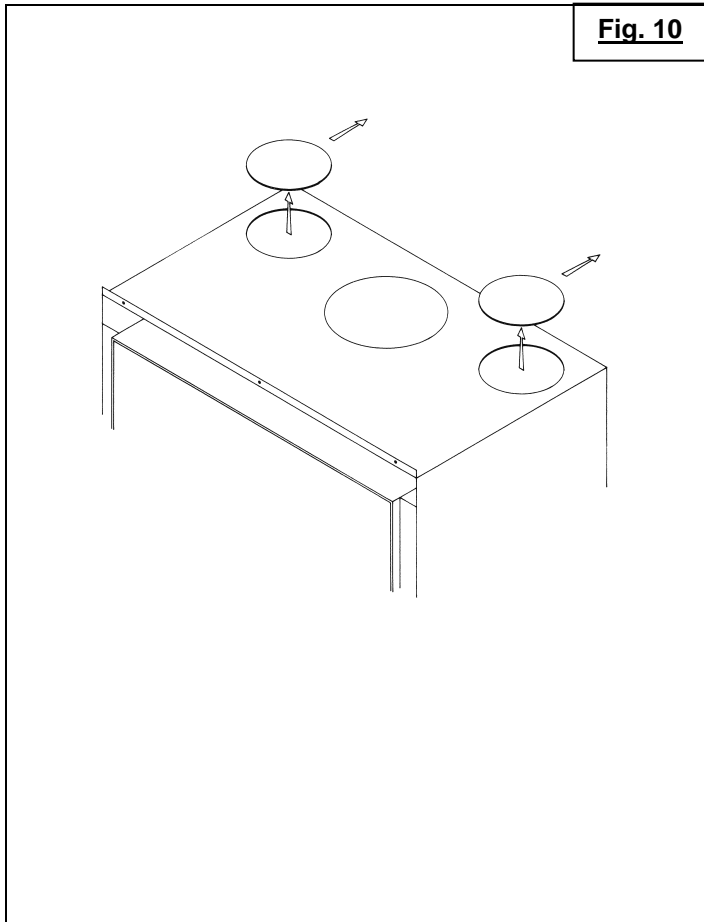


Fig. 11

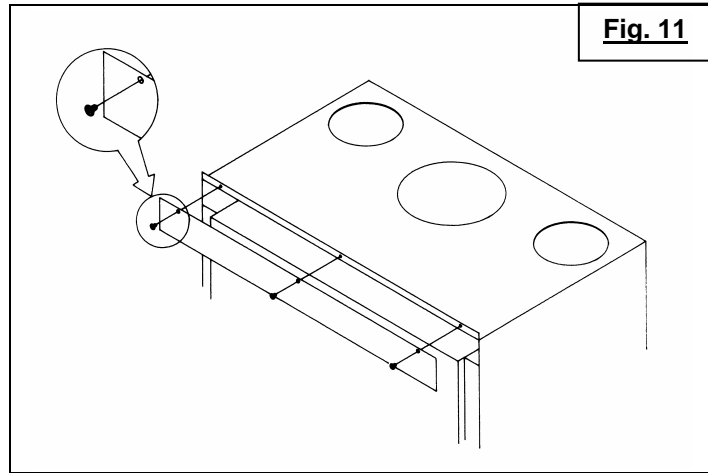


Fig. 12

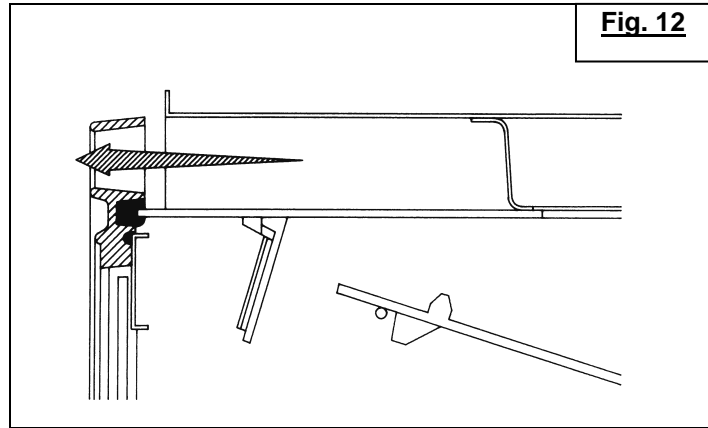
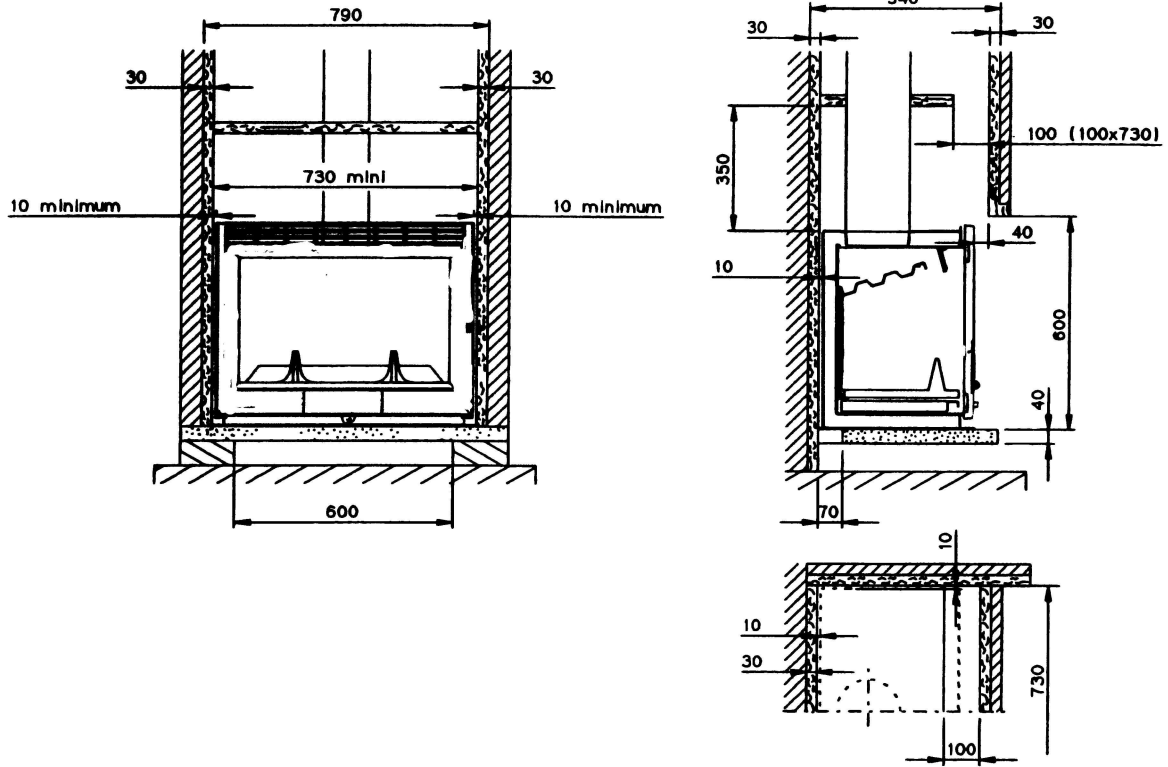


Fig. 13



Laine de roche - Rock wool - Steinwolle - Steenwol - Lana di roccia - Lana de roca
La de rocha



Habillage parois de la cheminee - Fireplace wall facing - Verkleidung der Kaminwand
Schoorsteenwandbekleding - Rivestimento pareti del camino - Revestimiento paredes de la chimenea
Revestimento paredes da lareira



Beton - Concrete - Beton - Beton - Calcestruzzo - Hormigon - Betao

Fig. 14

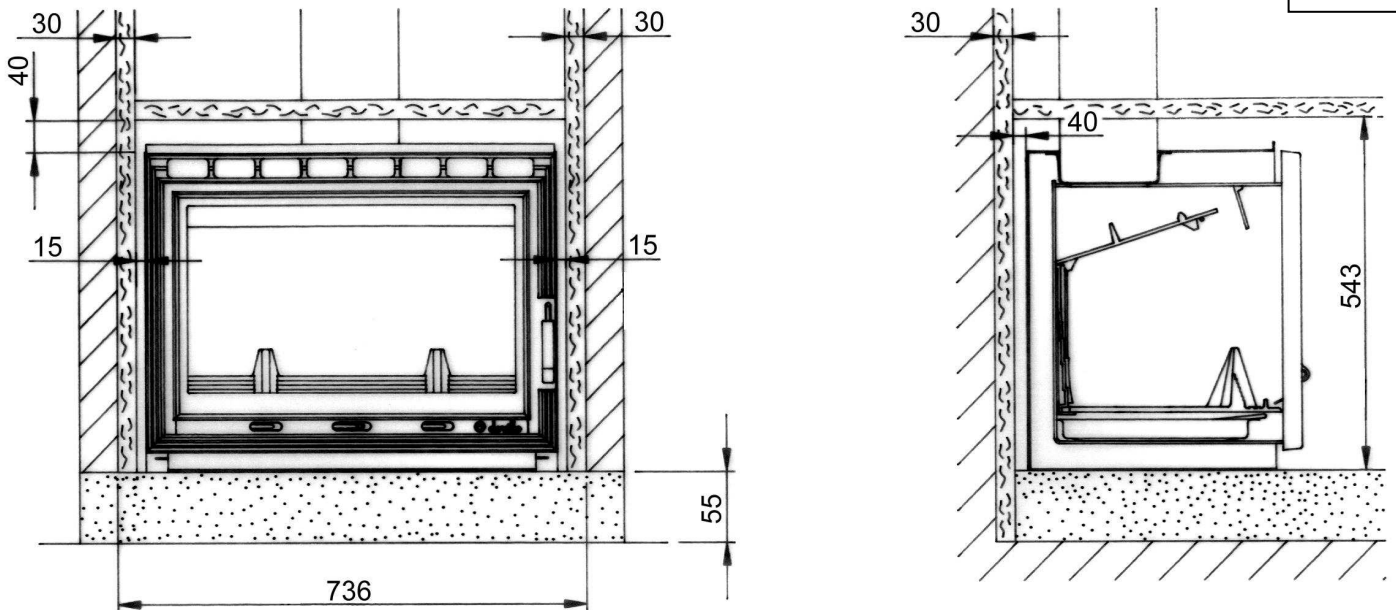


Fig. 15

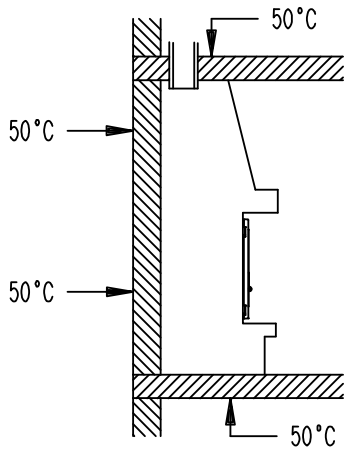


Fig. 16

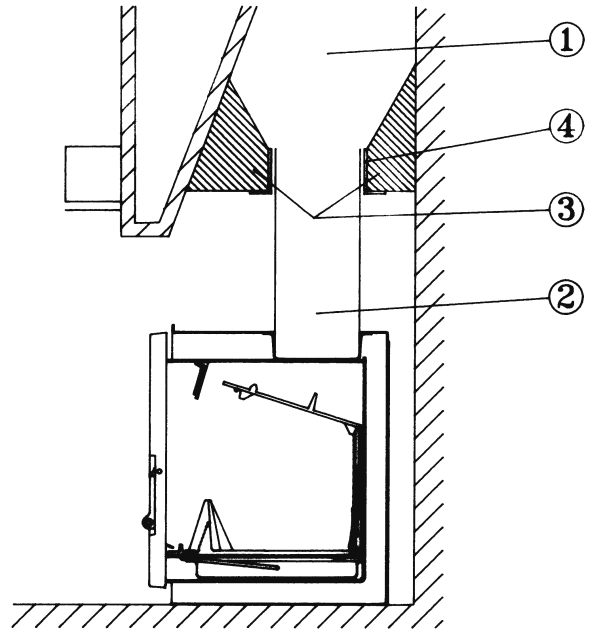


Fig. 17

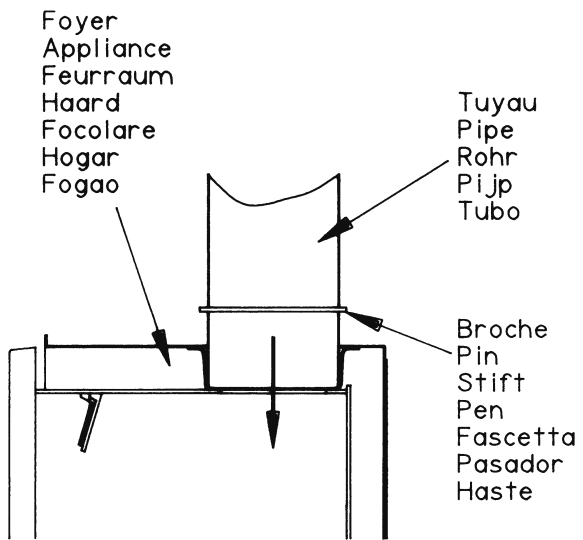


Fig. 18

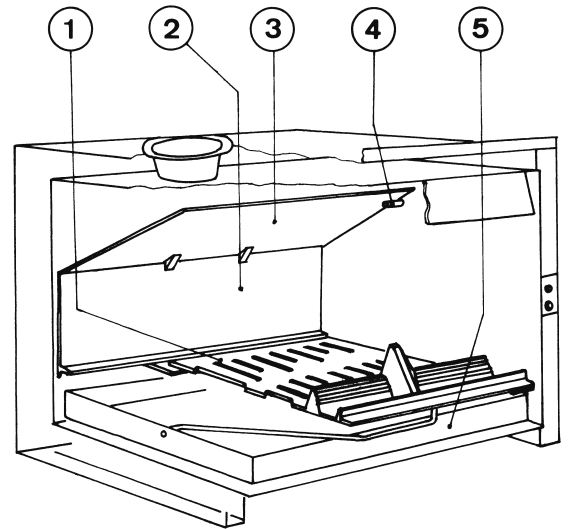
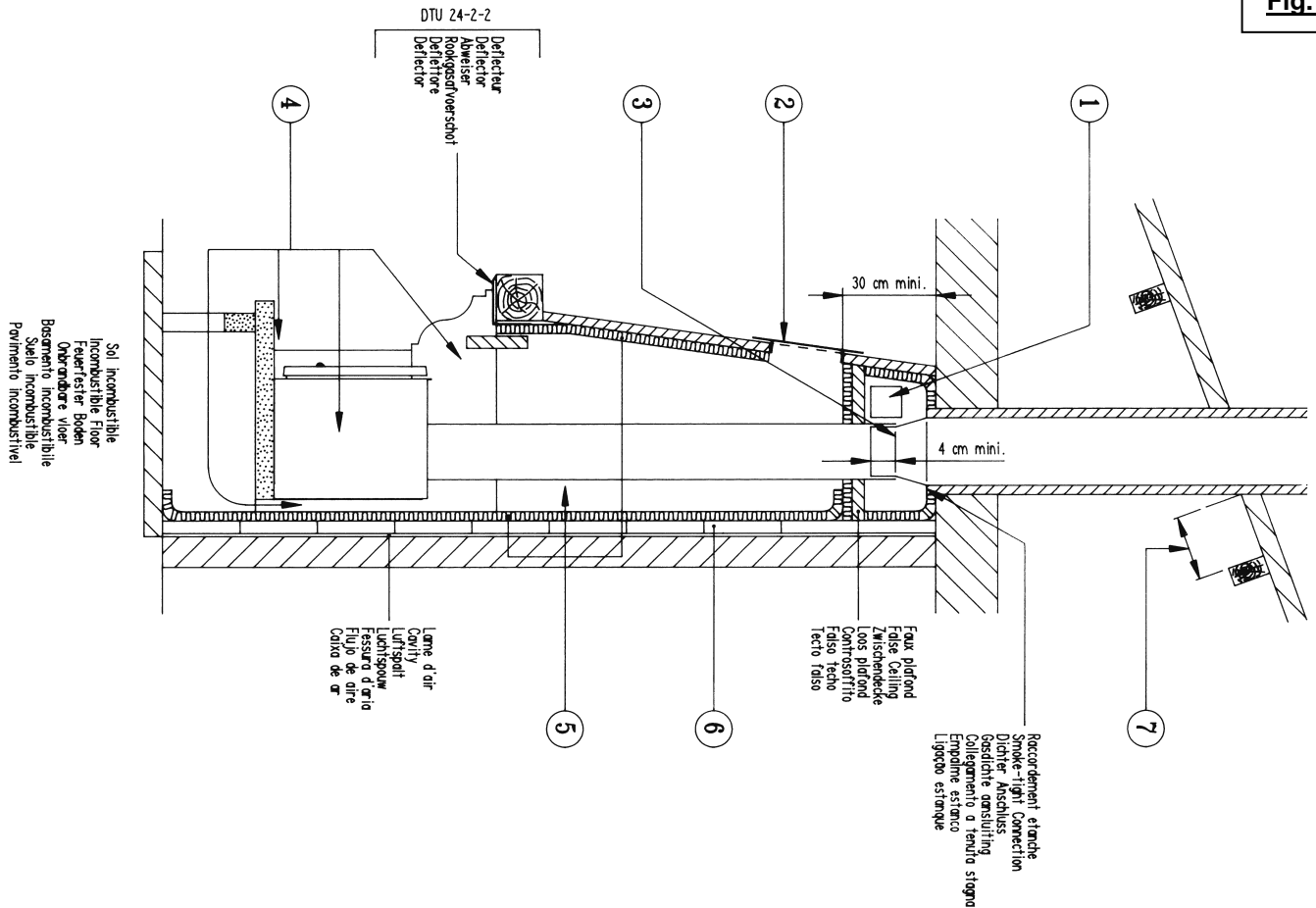
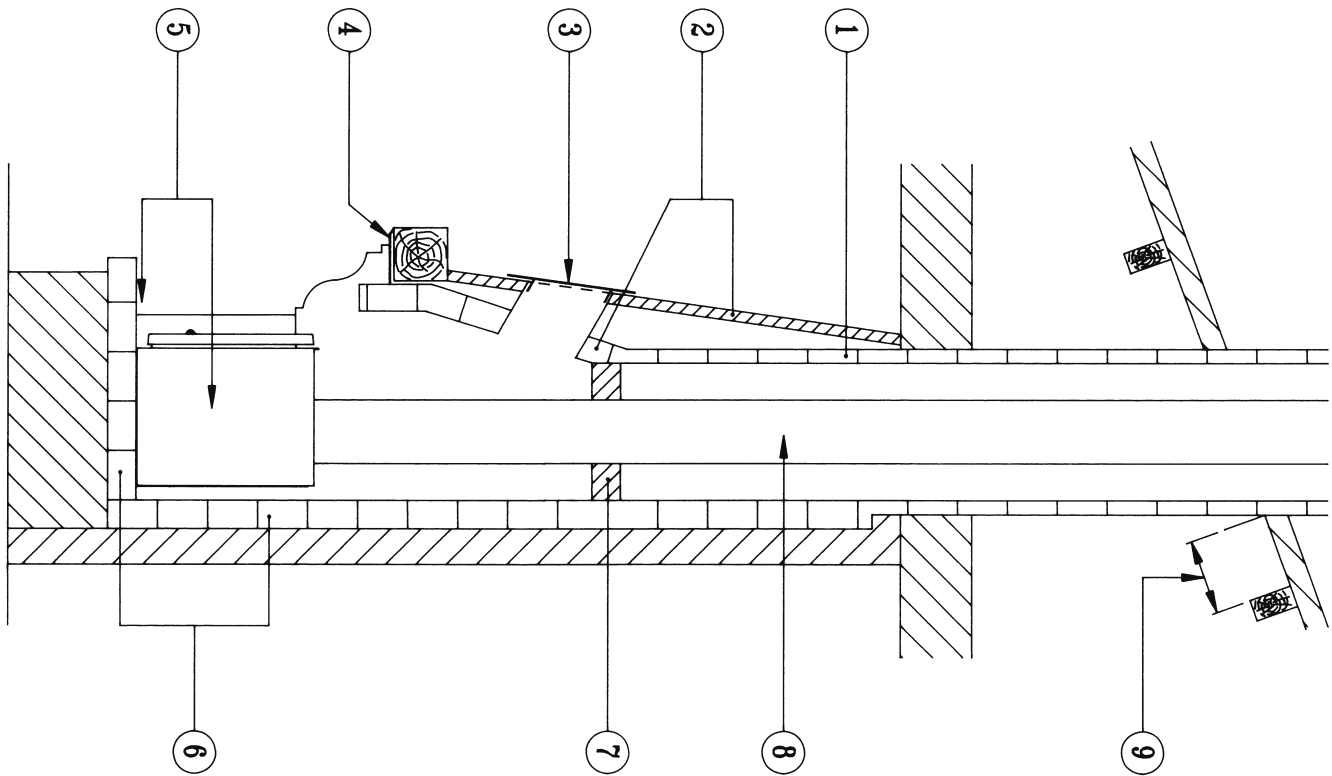


Fig. 19



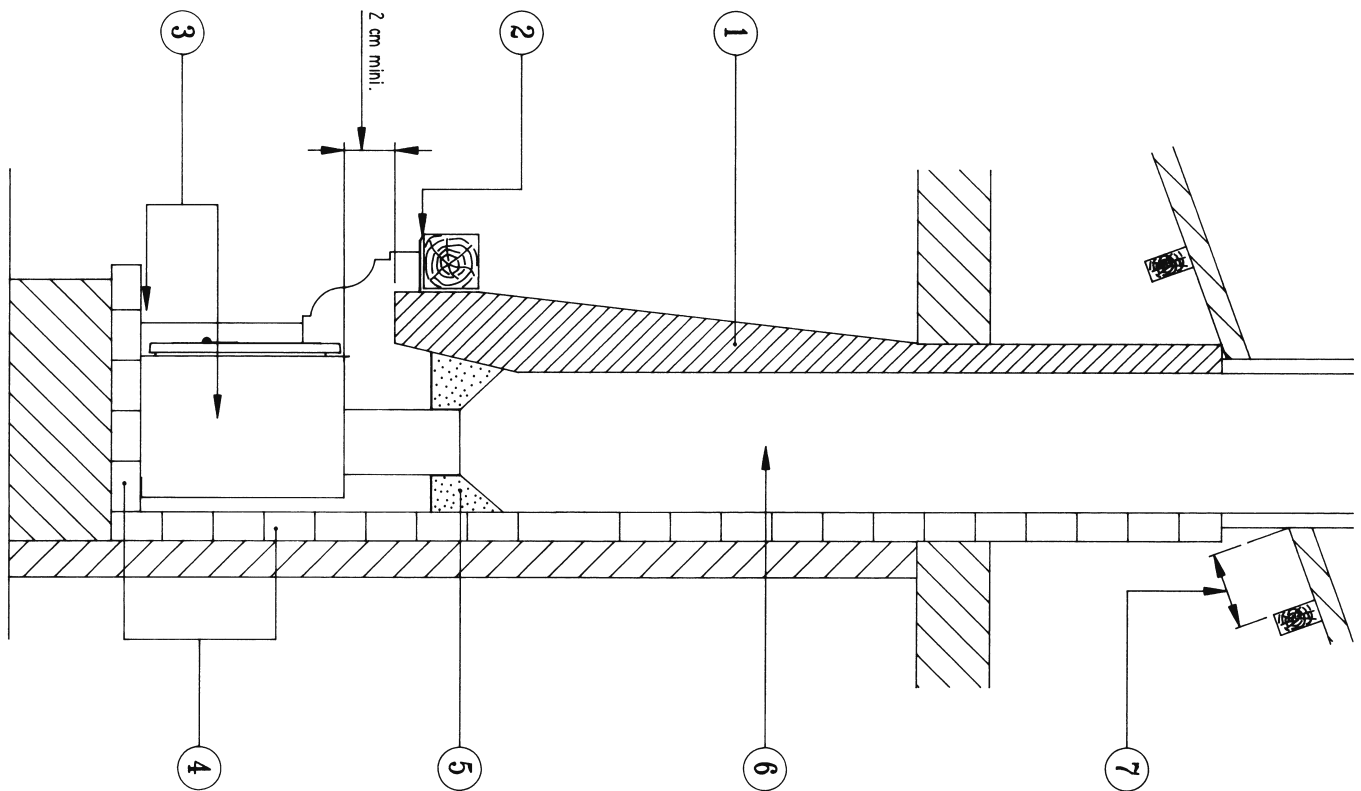
| | F | GB | D | NL | I | E | P |
|---|--|---|---|---|---|--|---|
| ① | 2 grilles de ventilation latérales au-dessus du faux plafond de hotte | 2 lateral ventilation grilles above the hood false ceiling | 2 seitliche Lüftungsgitter über dem Zwischenboden des Kaminschachts | Twee ventilatieroosters aan de zijkant boven het loze plafond van de schouw | 2 griglie di ventilazione laterali nella parte superiore del controsoffitto della cappa | 2 rejillas de ventilación laterales por encima del falso techo de campana | 2 grelhas de ventilação laterais acima do tecto falso da chaminé |
| ② | Grille de sortie d'air chaud (800 cm ² mini.) | Hot air outlet grille (min. 800 cm ²) | Gitter für Warmluftausgang (min. 800 cm ²) | Hoteluchtuitblaasrooster (minimaal 800 cm ²) | Griglia di uscita aria calda (800 cm ² min.) | Rejilla de salida de aire caliente (800 cm ² mini) | Grelha de saída de ar quente (800 cm ² mini.) |
| ③ | Entonnoir spécial en inox fixé au boisseau par vis et mortier réfractaire | Special stainless steel funnel fixed to the flue block by screws and refractory mortar | Spezialtrichter aus nichtrostendem Stahl, am Kaminformbaustein mit Schrauben und feuerfestem Mörtel befestigt | Met hittevaste bouten en mortel gemonteerde RVS trechter | Imbuto speciale inossidabile fissato al tubo di laterizio con vite e malta refrattaria | Embudo especial de acero inoxidable fijo en el bloque mediante tornillos y mortero refractario | Funil especial em inox fixado no bloco de chaminé com parafusos e argamassa refractária |
| ④ | Passages air de convection entre le fronton et l'appareil, sur les côtés et sous l'appareil | Convectional air passages between the fascia and the appliance, at the sides and under the appliance | Durchgang für Konvektionsluft zwischen oberem Querstück und Gerät, auf den Seiten und unter dem Gerät | Conveclieluchtkanalen tussen fronton en haard aan de zij- en onderkant van de haard | Passaggi aria di convezione tra frontone e focolare, sulle pareti laterali e sotto il focolare | Pasos de aire de convección entre el frontón y el aparato, en los laterales y debajo del aparato | Passagens de ar de convecção entre o frontão e o aparelho, dos lados e debaixo do aparelho |
| ⑤ | Isolation du mur, du plafond et de toutes les parois de la hotte et de la poutre bois exposées au rayonnement du foyer | Insulation of wall, ceiling, all hood walls and wooden beam, exposed to heat radiation from the appliance | Isolierung von Wänden, Decke, aller Wände des Kaminschachts und des Holzbalken, die der Wärmestrahlung des Feuerraums ausgesetzt sind | Warmte-isolatie van muren, plafond, schouwpanelen en schouwvatel | Isolamento della parete, del soffitto, di tutte le pareti della cappa e della trave in legno esposta alla radiazione del focolare | Aislamiento de la pared, del techo y de todas las paredes de la campana y del dintel de madera expuestos a las radiaciones del hogar | Isolamento da parede, do tecto e de todas as paredes do pano da chaminé e da viga em madeira expostas à irradiação do fogão |
| ⑥ | Doublement en matériaux incombustibles si adossement à une cloison légère | Lining in incombustible materials if against lightweight partition | Doppelwand aus nichtbrennbaren Materialien, falls Anbau an leichte Trennwand | Onbrandbare tussenmuur ingeval van brandbaar schot | Rivestimento in materiali incombustibili in caso di contatto con una parete divisoria leggera | Forno con material incombustible si el adosamiento tiene lugar contra un tabique ligero | Forno em materiais incombustíveis se encostado a uma divisória ligeira |
| ⑦ | 16 cm de tous bois ou autres matériaux combustibles | 16 cm of any wood or other combustible material | 16 cm von allen Holzteilen oder anderen brennbaren Materialien | Afstand van 16 cm tot brandbare materialen | 16 cm da qualsiasi legno o materiale combustibile. | 16 cm de todos los elementos de madera u otros materiales combustibles | 16 cm de todas as madeiras ou outros materiais combustíveis |

Fig. 20



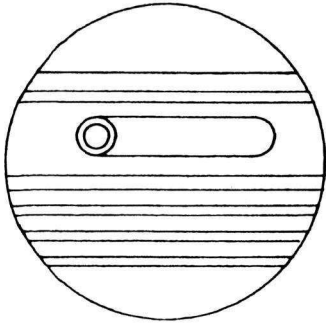
| | F | GB | D | NL | I | E | P |
|---|---|---|--|---|--|--|--|
| ① | Conduit existant | Existing Conduit | Vorhandener Schornstein | Bestaand rookgasafvoerkanaal | Canna fumaria già esistente | Conducto existente | Conduto existente |
| ② | Hotte et avaloir existants en matériaux incombustibles résistant à la chaleur | Existing hood and front plate in incombustible heat-resistant materials | Vorhandene Kamin-schachtabdeckung aus feuer- und wärmebeständigem Material | Bestaande, onbrandbare schouw en kap | Cappa già esistente in materiale incombustibile resistente al calore | Campana y tragadera existentes en materiales incombustibles resistentes al calor | Pano de chaminé e câmara de fumo existentes em materiais incombustíveis resistentes ao calor |
| ③ | Grille de sortie d'air chaud (800 cm ² mini.) | Hot air outlet grille (min. 800 cm ²) | Gitter für Warmluft-ausgang (min. 800 cm ²) | Heteluchtuitblaasrooster (minimaal 800 cm ²) | Griglia di uscita aria calda (800 cm ² min.) | Rejilla de salida de aire caliente (880 cm ² mini) | Grelha de saída de ar quente (800 cm ² mini.) |
| ④ | Défecteur (suivant DTU 24-2-2) | Deflector (compliant with DTU 24-2-2) | Abweiser (Gemäß DTU 24-2-2) | Rookgasafvoerschot vigs DTU 24-2-2 | Deflettore (conforme alla norma DTU 24-2-2) | Deflector (según DTU 24-2-2) | Deflector (Consoante DTU 24-2-2) |
| ⑤ | Passages air de convection sur les côtés et sous l'appareil | Convectonal air passages at the sides and under the appliance | Durchgang für Konvektionsluft auf den Seiten und unter dem Gerät | Convectieluchtkanalen tussen fronton en haard aan de zij- en onderkant van de haard | Passaggi di aria di convezione sulle pareti e sotto il focolare | Pasos de aire de convección por los laterales y por debajo del aparato | Passagens de ar de convecção dos lados e debaixo do aparelho |
| ⑥ | Revêtement réfractaire existant | Existing refractory lining | Vorhandene feuerfeste Verkleidung | Bestaande vuurvaste bekleding | Rivestimento refrattario già esistente | Revestimiento refractario existente | Revestimento refractário existente |
| ⑦ | Etanchéité conduit / tubage | Conduit / tubing tightness | Abdichtung zwischen Rohr und eingezogenem Rauchabzugsrohr | Afdichting pijp / kanaal | Tenuta stagna canna / tubo di raccordo | Estanquidad conducto / entubación | Vedaça conduta / tubo |
| ⑧ | Tubage | Tubing | Eingezogenes Rauchabzugsrohr | Rookgasafvoerpijp | Tubo di raccordo | Entubación | Tubo |
| ⑨ | 16 cm de tous bois ou autres matériaux combustibles | 16 cm of any wood or other combustible materials | 16 cm von allen Holzteilen oder anderen brennbaren Materialien | Afstand van 16 cm tot brandbare materialen | 16 cm da qualsiasi legno o materiale combustibile | 16 cm de todos los elementos de madera u otros materiales combustibles | 16 cm de todas as madeiras ou outros materiais combustíveis |

Fig. 21



| | F | GB | D | NL | I | E | P |
|---|---|--|--|---|--|--|---|
| ① | Avaloir existant en matériaux incombustibles résistant à la chaleur | Existing front plate in heat-resistant incombustible materials | Vorhandene Kaminschichtabdeckung aus feuer- und wärmefestem Material | Bestaande onbrandbare kap | Cappa già esistente in materiale incombustibile resistente al calore | Tragadera existente en materiales incombustibles resistentes al calor | Câmara de fumo existente em materiais incombustíveis resistentes ao calor |
| ② | Défecteur + isolant (suivant DTU 24-2-2) | Deflector + Insulant (as per DTU 24-2-2) | Abweiser + Isolierung (gemäß DTU 24-2-2) | Rookgasafvoerschot + isolatie (vgs DTU 24-2-2) | Deflettore + isolante (conforme alla norma DTU 24-2-2) | Deflector + aislante (según DTU 24-2-2) | Deflector + Isolante (consoante DTU 24-2-2) |
| ③ | Passages air de convection sur les côtés et sous l'appareil | Convectonal air passages at the sides and under the appliance | Durchgang für Konvektionsluft auf den Seiten und unter dem Gerät | Convectieluchtkanalen tussen fronton en haard aan de zij- en onderkant van de haard | Passaggi di aria di convezione sulle pareti e sotto il focolare | Pasos de aire de convección por los laterales y por debajo del aparato | Passagens de ar de convecção dos lados e debaixo do aparelho |
| ④ | Revêtement réfractaire existant | Existing refractory lining | Vorhandene feuerfeste Verkleidung | Bestaande vuurvaste bekleding | Rivestimento refrattario già esistente | Revestimiento refractario existente | Revestimento refractário existente |
| ⑤ | Collerette maçonnée étanche | Impervious masonry collar | Eingemauerte dichte Manschette | Ingemetselde gasdichte kraag | Collare in muratura a tenuta stagna | Collarín empotrado estanco | Anel em alvenaria estanque |
| ⑥ | Conduit existant conservé en l'état | Existing conduit, kept as is | Beibehaltener vorhandener Schornstein | Bestaand, bruikbaar rookgasafvoerkanaal | Canna fumaria già esistente conservata in buono stato | Conducto existente conservado | Conduto existente conservada no estado |
| ⑦ | 16 cm de tous bois ou autres matériaux combustibles | 16 cm of any wood or other combustible materials | 16 cm von allen Holzteilen oder anderen brennbaren Materialien | Afstand van 16 cm tot brandbare materialen | 16 cm da qualsiasi legno o materiale combustibile | 16 cm de todos los elementos de madera u otros materiales combustibles | 16 cm de todas as madeiras ou outros materiais combustíveis |

Fig. 22



Tirette fermée
Marche en allure réduite

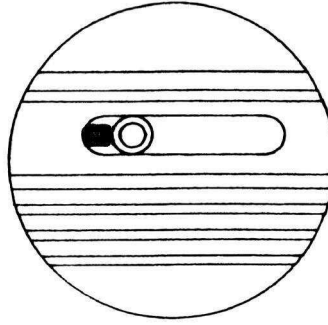
-
Damper closed
Stove on slow speed

-
Geschlossener Scheiber
Sparbetrieb

-
Comando registro aria chiuso
Regime ridotto

-
Tirador cerrado
Régimen reducido

-
Puxador fechado
Funcionamento em ritmo reduzido



Tirette à demi-ouverte
Marche en allure intermédiaire

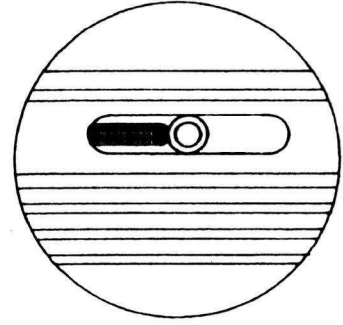
-
Damper half-open
Stove on half-speed

-
Halb geöffneter schieber
Mittlerer Betrieb

-
Comando registro aria semi-aperto
Regime intermedio

-
Tirador medio abierto
Régimen intermedio

-
Puxador meio aberto
Funcionamento em ritmo intermédio



Tirette ouverte
Marche en allure normale

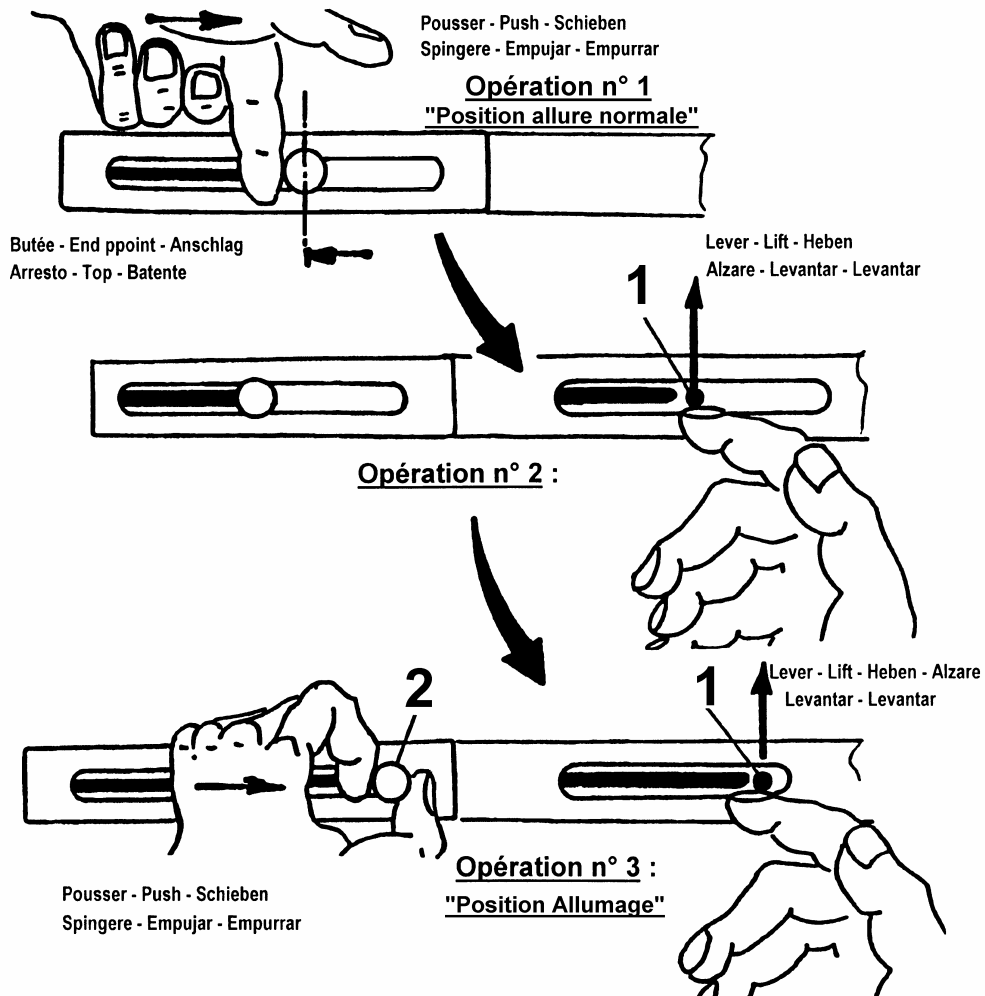
-
Damper open
Stove on normal speed

-
Geöffneter Schieber
Normales Feuer

-
Comando registro aria aperto
Regime normale

-
Tirador abierto
Régimen normal

-
Puxador aberto
Funcionamento em ritmo normal



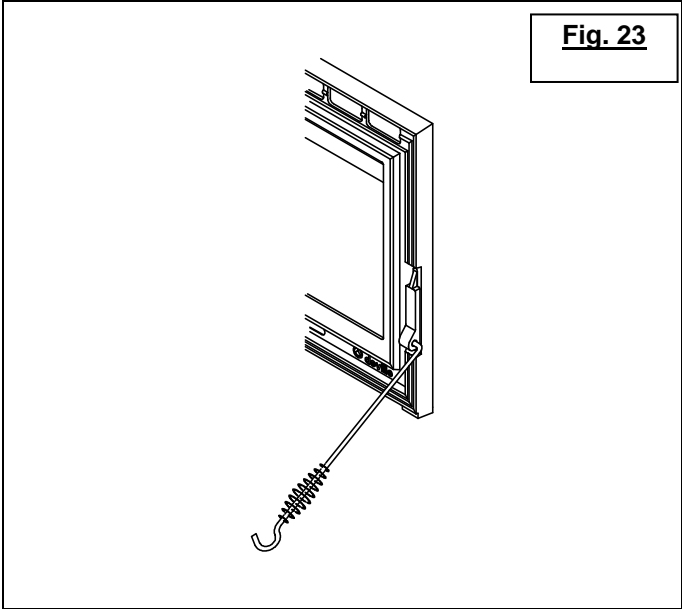


Fig. 23

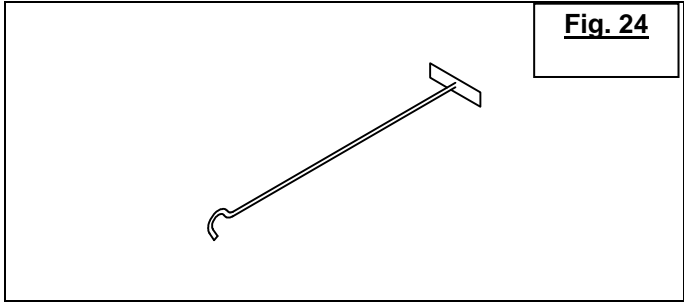


Fig. 24

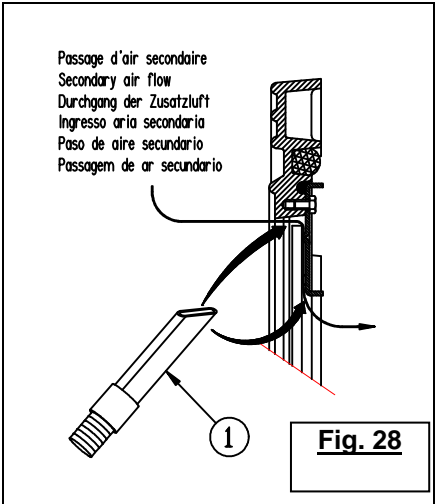
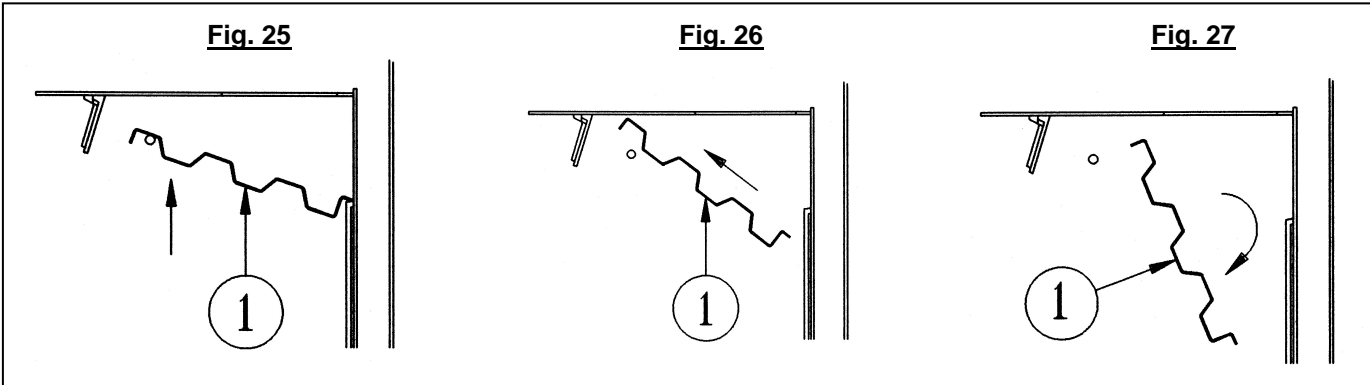


Fig. 28

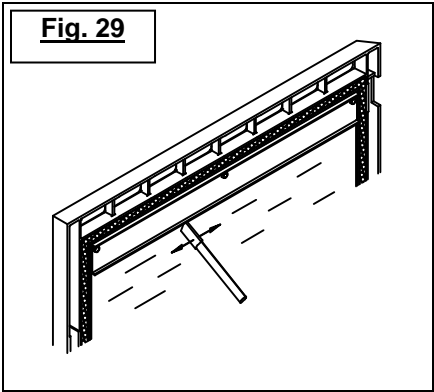


Fig. 29

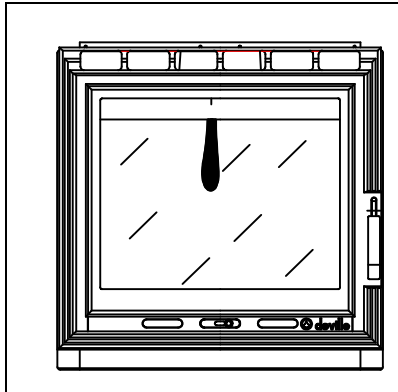


Fig. 30

Fig. 31

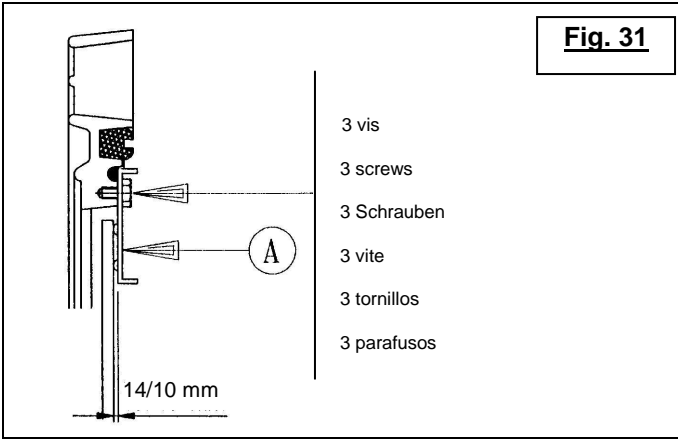
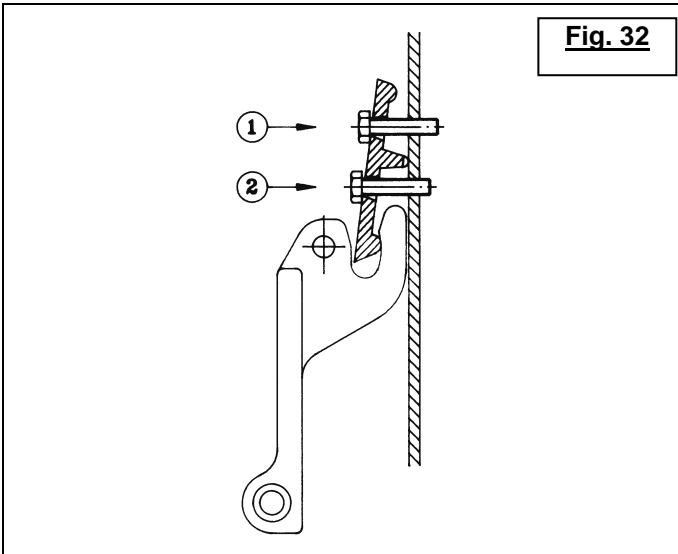


Fig. 32





Les descriptions et caractéristiques figurant sur ce document sont données à titre d'information et non d'engagement. En effet, soucieux de la qualité de nos produits, nous nous réservons le droit, d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.

* * *

The descriptions and features described here are given for information only and constitute no liability. In addition, and in line with our policy of quality enhancement, we reserve the right to modify or improve any of our products without notice.

* * *

Die im vorliegenden Dokument enthaltenen Beschreibungen und Eigenschaften sind nur zu Informationszwecken gegeben und verpflichten den Hersteller in Keiner Weise. Bei unseren fortgesetzten Bemühungen um die Verbesserung der Qualität unserer Produkte behalten wir uns das Recht vor, diese jederzeit abzuändern oder zu verbessern.

* * *

Le descrizioni e le caratteristiche comprese nel presente documento sono a titolo informativo e non impegnativo. Infatti, interessati sempre alla qualità dei nostri prodotti, ci riserviamo il diritto di apportare modifiche o miglioramenti senza preavviso.

* * *

Las descripciones y características que figuran en este documento son meramente informativas y sin compromiso. El fabricante, en su afán por el continuo incremento de la calidad, se reserva el derecho de efectuar sin aviso previo cualquier modificación o mejora.

* * *

As descrições e características presentes neste documento são dadas a título informativo e não de compromisso. Com efeito, atentos à qualidade dos nossos produtos, reservamo-nos o direito de efectuar, sem pré-aviso, qualquer alteração ou melhoramento.

* * *

Société Anonyme au capital de 6.154.454 €
R.C CHARLEVILLE-MEZIERES 787 020 080 B - Sirène 787 020 080 00018

SIEGE SOCIAL
76 rue Forest - 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX
www.deville.fr - contact@deville.fr